



القرض الشعبي الجزائري
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

**Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion**

Mémoire de fin de cycle

**En vue de l'obtention d'un diplôme de master en sciences financières et
comptabilité**

Option : Finance d'Entreprise

Thème

Etude analytique d'un crédit d'investissement

Cas CPA EL-KSEUR

Réalisé par

BENKACI NABIL

MEZIANE MAROUA

Encadré par

M.FRISOU

Année universitaire

2021/2022

Remerciements

Nous remercions tout d'abord Dieu tout puissant de nous avoir donné la force et la connaissance pour accomplir une action qui lui plaise.

*Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à :
Notre promoteur M.Frissou Mahmoud pour nous avoir dirigés et instruits tout au long de ce travail.*

Tout le personnel de la banque CPA d'Elkseur qui nous a réservé un accueil chaleureux et nous a apporté toute l'assistance nécessaire durant la période de notre stage pratique en particulier Melle chaabane Amina et M.benyahiya Karim qui nous ont beaucoup assisté à concrétiser notre travail et qui nous ont accueilli.

*Un très grand merci aussi au DRE/CPA de Bejaïa
M.Chekroune Azzedine.*

Nos reconnaissances s'adressent également à tous ceux qui de près ou de loin ont soutenu nos efforts et ont contribué à ce que ce travail voit le jour.

Nous remercions, enfin les membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce mémoire.

A l'ensemble des enseignants qui nous ont transmis leurs connaissances et sympathies.

Dédicace

Je dédie cet ouvrage

*A mon père et à ma défunte mère qui m'ont soutenu tout au long de
mes années d'études*

Qu'ils trouvent ici le témoignage de mon profond amour

A mes chers sœurs Lynda et Souad, mes neveux Hanane et Aïmed

A qui je porte toute mon affection

A mon oncle khodir, ma tante houria et mon cousin Mohamed

Qui ont contribué au bonheur de mon enfance

*A tout mes amis Djoudi, Taher, Arris, Kimou, Adel, Islam, qui m'ont
toujours encouragé et supporté, et à qui je souhaite plus de succès*

*Je ne saurais comment tous vous remercier puisse Dieu vous donne
santé, bonheur, courage et réussite*

Nabil

Liste des abréviations

ΔBFR	Variation du besoin en Fonds de Roulement
ANGEM	Agence Nationale de Gestion des Micros crédit
BFR	Besoins en Fonds de Roulement
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légales
BPCI	Banque Populaire Commerciale et Industrielle
CAF	Capacité d'Autofinancement
CF	Cash-Flows
CGCI	Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement
CMT	Crédit a Moyen Terme
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chaumage
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DA	Dinar algérien
DRCI	Le Délai de Récupération du Capital Investi
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EPE	Entreprise Publique Economique
FNT	Flux Net de Trésorerie
IBS	Impôts sur Bénéfice des Sociétés
IP	Indice de Profitabilité
RIS	Réseau Interbancaire Spécialisé
SICAV	Société d'Investissement a Capital Variable
SNC	Société en Nom Collectif
TCR	Tableau des Comptes des Résultats
TPM	Transport Public de Marchandises
TRI	Taux de Rentabilité Interne
VAN	Valeur Actuel Net
VRI	Valeur Résiduelle d'Investissement

LISTE DES TABLEAUX

- **Tableau N°01** : représente la méthode de l'élaboration de l'échéancier d'investissement.
- **Tableau N°02** : représente la méthode de l'élaboration de l'échéancier d'amortissement.
- **Tableau N°03** : représente la méthode de l'élaboration du TCR.
- **Tableau N°04** : représente la méthode de l'établissement des flux nets de trésorerie.
- **Tableau N°05** : représente le chiffre d'affaire prévisionnel.
- **Tableau N°06**: ce tableau représente le calcul de l'amortissement de l'investissement.
- **Tableau N°07**: ce tableau représente le calcul de l'amortissement de l'investissement.
- **Tableau N°08** : ce tableau représente la variation du BFR.
- **Tableau N°09** : ce tableau représente le tableau de compte de résultats.
- **Tableau N°10** : ce tableau représente le calcul de la capacité d'autofinancement.
- **Tableau N°11** : ce tableau représente le calcul des flux nets de trésorerie.
- **Tableau N°12** : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés et leur cumule.
- **Tableau N°13** : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés sur deux taux.
- **Tableau N°14** : présentation de l'échéancier de remboursement.
- **Tableau N°15**: présentation de l'amortissement des intérêts intercalaires.
- **Tableau N°16** : présentation des nouvelles dotations aux amortissements.
- **Tableau N°17** : tableau de comptes de résultat après financement.
- **Tableau N°18**: ce tableau représente le calcul de la capacité d'autofinancement.
- **Tableau N°19** : ce tableau représente le calcul des flux nets de trésorerie.
- **Tableau N°20** : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés et leur cumule.
- **Tableau N° 21** : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés sur deux taux.

LISTE DES SCHEMAS

- **Schéma ° 01** : représentation graphique de l'organigramme de l'agence d'accueil.

LISTE DES FIGURES

- **Figure N° 01** : représentation graphique du chiffre d'affaire prévisionnel.
- **Figure N° 02** : représentation graphique du besoin en fond de roulement
- **Figure N° 03** : représentation graphique de la capacité d'auto financement.
- **Figure N°04** : représentation graphique de la capacité d'auto financement (après financement)

Etude analytique d'un crédit d'investissement

Introduction générale.....	01
CHAPITRE 01 : Principes de base liés aux banques, aux crédits et aux investissements.....	04
Section 01 : Généralités sur les investissements d'entreprises.....	06
Section 02 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires.....	09
Section 03: Relation banques/entreprise en termes de crédit d'investissement..	20
CHAPITRE 02 : Les procédures bancaires d'octroi d'un crédit d'investissement.....	24
Section 01 : Critères d'appréciation d'un crédit d'investissement.....	26
Section 02 : Analyse de la rentabilité du projet d'investissement.....	30
Section 03 : Risques et garanties liées aux crédits d'investissement.....	38
CHAPITRE 3 : Etude pratique d'un crédit d'investissement au sein de la banque CPA.....	45
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	47
Section 02 : Etude pratique d'un crédit d'investissement.....	54
Conclusion générale.....	75

Introduction générale

Dans une économie, les banques, en tant qu'institutions financières, jouent un rôle d'intermédiaire entre diverses entités économiques et sont le seul moyen externe pour une économie d'obtenir un financement. Dans cette perspective, la capacité des entreprises à investir dépend du financement bancaire, car l'autofinancement ne suffit pas.

Les banques sont considérées comme étant essentielles et primordiales dans le système économique, elles sont estimées comme l'un des principaux garants de ténacité et de la compétitivité de l'économie du pays, elles jouent un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits.

Face à cette situation, les banques devront se transformer en partenaires financiers dynamiques et efficaces dans les opérations économiques en assouplissant les taux de crédit et en réduisant les délais de traitement des documents de prêt.

Durant la phase de l'octroi d'un crédit, la banque doit se montrer extrêmement prudente, cette prudence est marquée par la qualité du travail réalisé lors de l'étude d'une demande de crédit, en analysant les aspects et paramètres liés au crédit.

L'objectif de ces démarches permet d'évaluer de manière précise le risque que la banque encourt, car aucun crédit n'est à risque zéro.

Suivant cette ligne de pensée, le sujet de ce mémoire portera sur le financement bancaire des prêts d'investissement dans une agence bancaire du crédit populaire algérien (CPA).

L'objet de ce travail est d'étudier les modalités de financement bancaire des crédits d'investissement. Pour cela nous mettrons en évidence les différents aspects théorique et pratique qui le concernent. C'est ainsi que nous avons essayé de répondre à la problématique suivante :

Comment se déroule le processus de financement d'un prêt investissement ?

A cet effet, plusieurs questions méritent d'être étudiées :

- Quels sont les différents produits proposés par les banques en matière de crédit ?
- Comment se fait le montage et l'analyse d'un dossier d'un crédit d'investissement ?
- Quelles sont les différentes étapes utilisées par la banque pour effectuer l'étude et l'analyse d'un dossier de crédit ?
- Quelles sont les risques liés à l'octroi d'un crédit d'investissement ?

Dans ce travail nous allons essayer de répondre à une approche suivant une Méthodologie, basée à la fois sur des démarches théoriques et pratiques.

Nous avons concentré nos recherches en premier lieu sur le financement des investissements bancaires, et ce a travers divers sources bibliographiques (livres, articles, thèses, mémoires ...etc.)

En deuxième lieu notre travail sera orienté vers un cas pratique au niveau de la banque CPA où on essayera d'analyser les revers d'un prêt d'investissement sur un fondement purement pratique

Nous avons opté pour un plan de travail divisé en trois chapitres pour mieux répondre aux questions posées précédemment :

Le premier traitera du cadre conceptuel et théorique de l'investissement, la banque, crédit en général ;le crédit d'investissement en particulier et leurs relations en terme d'entreprenariat ; puis, le deuxième chapitre présentera les procédures de création et d'analyse des documents de crédit, en insistant sur les risques et les garanties liés au crédit bancaire, en dernier lieu le troisième et dernier chapitre portera sur une étude et analyse de la rentabilité d'un projet qui est financé par la banque du crédit populaire algérien(CPA)

Chapitre 1

Principes de base lié aux banques, aux crédits et aux investissements

Introduction du chapitre

L'investissement est un élément essentiel pour le développement de l'entreprise, dans le contexte économique d'une manière générale. La décision d'investir est analysée comme l'une des ressources du projet industriel, commercial et financier. En effet, l'investissement consiste à engager durablement des capitaux pour l'entreprise, dans l'espoir de réaliser des gains futurs, ainsi améliorer sa valeur et sa situation économique dans le marché de son activité et pour cela l'investisseur doit se tourner vers le crédit bancaire et pour mieux comprendre le fonctionnement de la principale entité dynamique de toute agence bancaire, à savoir le Service crédit, nous avons tenté de le situer par rapport à l'agence qui le coiffe, et tenté de cerner ses missions principales et les différentes relations qu'il entretient avec son environnement entrepreneurial.

Section 01 : généralités sur les investissements d'entreprises.

1.1. La notion d'investissement :

L'investissement est l'acte par lequel une entreprise dépense de l'argent pour en gagner plus sur plusieurs exercices, des sommes plus importantes permettant d'augmenter ainsi la valeur de l'entreprise et son patrimoine.

1.1.1. Définition de l'investissement :

Toute activité de l'entreprise consiste à avancer des sommes d'argent en vue de plus amples revenus futurs, plusieurs définitions peuvent être retenues selon la situation analysée. Nous distinguons aussi trois définitions principales.¹

1.1.2. Définition économique de l'investissement :

En économie, un investissement est une dépense immédiate destinée à augmenter, à long terme, la richesse de celui qui l'engage.

1.1.3. Définition comptable de l'investissement :

En comptabilité, l'investissement se définit par une dépense amortissable qui augmente le patrimoine de l'entreprise (actif du bilan comptable).

Le Plan Comptable Général classe trois types d'investissements : l'investissement corporel, l'investissement incorporel et l'investissement financier.

1.1.4. Définition financière de l'investissement :

En finance, l'investissement se traduit par une somme d'argent investie dans l'espoir d'un retour sur investissement satisfaisant. L'agent économique dans ce cas là est appelé investisseur financier ou trader.

¹ JACKY KOEHL, LES CHOIX D'INVESTISSEMENT, DUNOD, paris, 2003, P 11,12.

1.2. Les catégories d'investissement :

Il existe de nombreux types d'investissements productifs, ils sont tous établis en fonction de problèmes analytiques spécifiques. Une distinction doit être faite entre celles déterminées sur la base de différences de finalités industrielles ou commerciales et celles fondées sur des considérations financières plus strictes.²

1.2.1. L'investissement selon la nature des actifs investis :

Dans le cadre des entreprises, il existe trois types d'investissements :

1.2.1.1. L'investissement matériel :

Un investissement matériel consiste à acheter des biens durables pour une entreprise donnée (machines, outils, immeubles, usines...).

L'agent économique acquiert ainsi des équipements pour améliorer sa production, sa productivité, booster son chiffre d'affaires et dans l'espoir d'optimiser sa marge.

1.2.1.2. L'investissement immatériel :

L'investissement immatériel consiste pour l'entreprise à investir dans la formation des collaborateurs, le développement de brevets ou d'innovations, le marketing, l'acquisition de logiciels pour améliorer la production.

1.2.1.3. L'investissement financier :

Ce sont des placements sur des actifs et des actions de sociétés.

1.2.2. Selon la finalité commerciale du projet :

Il est également possible de diviser les investissements que l'entreprise effectue au sein de ses propres activités en trois formes :

1.2.2.1. L'investissement de capacités :

C'est un investissement justifié par une forte demande des produits de l'entreprise ou par un marché favorable. Cela signifie que la société investit dans l'achat de matériel, dans le but d'augmenter sa production.

², JACKY KOEHL op cit, p10.

1.2.2.2. L'investissement de productivité :

Il sert à augmenter la productivité en limitant les dépenses comme par exemple investir dans l'achat d'une nouvelle machine plus rapide et plus économique.

1.2.2.3. L'investissement de remplacement :

C'est acheter du nouveau matériel pour remplacer l'ancien. Ceci permet de maintenir le niveau de productivité et d'éviter les dépenses de maintenance.

1.3. Rôle de l'investissement :

L'investissement joue un double rôle au sein de l'activité économique :

En tant que composante de la demande finale globale, l'investissement est comme la consommation une dépense et à ce titre, il peut soutenir l'activité économique indépendamment de l'usage concret auquel il est destiné.

Mais en tant que facteur de production, l'investissement est souvent considéré comme le moteur de la croissance économique dans la mesure où il accroît les capacités productives du pays et améliore sa productivité.

1.4. Les caractéristiques d'un investissement

Trois notions essentielles caractérisent un investissement³ :

- La notion de durée qui ressort de l'étalement dans le temps des investissements et des résultats espérés ;
- La notion de rendement et d'efficacité eu égard aux objectifs visés par l'investisseur ;
- La notion de risque liée au futur.

³ N. TRAVERDET-POPIOLEK, Guide du choix d'investissement, Ed d'Organisation, paris, 2006, P 13.

Section 02 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires.

2.1. La notion de banque :

Le secteur bancaire joue un rôle prépondérant dans l'économie d'un pays. Il a connu diverses réformes qui en font aujourd'hui un système moderne, adapté aux besoins de la société comme à ceux des entreprises.

2.1.1 Définition de la banque

Selon A.VEYRENC, « la banque apparait comme le trait d'union entre le travail en quête de capitaux pour produire, et le capital en quête de travail pour fructifier »⁴

Les banques sont définies par l'article 114 de la loi n°90-10 relative à la monnaie et au crédit comme étant « Des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de banque », celles-ci comprennent, d'après l'article 110 de cette même loi « La réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ». ⁵

D'après le dictionnaire de l'économie : « La banque est une entreprise qui reçoit des fonds du public, sous forme de dépôts ou d'épargne. Elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, comptes bancaire, virement,..).

Elle sert aussi d'intermédiaire sur le marché financier, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprises, Etat,...) et les investisseurs (épargnants, fonds commun, SICAV, compagnies d'assurances,...). Elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie et en «achetant » ceux que s'accordent entre eux les agents non financiers (effet de commerce,...)»⁶

A travers ces définitions, nous remarquons que la banque est identifiée essentiellement par les activités de collecte de dépôts et d'octroi de crédit, ainsi que la gestion des moyens

⁴ . A.VEYRENC, « Banque, bourse et assurances, DURASSIE & Commerce » Edition DUNOR, Paris, 1997, P.6

⁵ Articles 110 et 114 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel de la République Algérienne n°16, p 461

⁶ BEZBAKH, P. Sophie GHERARDI, « Dictionnaire de l'économie », Larousse/HER, 2000, P82.

2.1.2 Les types de banques

2.1.2.1 La banque centrale

La banque centrale est une institution publique indépendante qui se charge de veiller sur le bon fonctionnement du système bancaire et financier d'un Etat et conduit la politique monétaire, c'est-à-dire d'assurer la fabrication et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie. Toutefois, le rôle de la banque centrale est le soutien de l'activité économique tout en maintenant l'inflation à un niveau raisonnable. Ainsi elle fixe le niveau des taux directeurs, contrôle la masse monétaire et surveille l'activité des banques commerciales.⁷

2.1.2.2 La Banque de dépôt (de détail)

La notion banque de dépôt concerne les banques qui ont le droit de recevoir des dépôts de la part de leur clientèle. La majorité des banques ont cette possibilité de collecte. Toutefois, certaines banques spécialisées, qui se sont vues attribuer des prérogatives et parfois des avantages par les pouvoirs publics, peuvent se voir interdire cette faculté de recevoir des dépôts.⁸

2.1.2.3 La banque d'affaires

Une banque d'affaires est un établissement financier spécialisé principalement dans le financement des opérations à long terme qui comporte deux activités principales :

- L'activité de prise de participation dans le capital social des investisseurs à travers les opérations de souscription de titre ou organisant des opérations de fusion/acquisition pour elle-même.
- L'activité de conseil en matière de fusion acquisition des entreprises et d'émission du titre sur le marché et l'organisation de financement structurés.

⁷ Article 37 de la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962 portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale d'Algérie. Journal Officiel de la République Algérienne n° 10, p 113.

⁸ BEITONE, Alain. Armand Colin, 2013. p 24.

2.1.2.4 La Banque d'investissement

Les banques d'investissement sont, également, appelées banques à moyen et long terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans. Une banque d'investissement est une banque qui porte essentiellement sur des opérations de financement, d'investissement et de conseil en matière:

- Le financement du haut bilan ;
- L'investissement sur le marché financier ;
- En matière de commerce extérieur.

On différencie parfois la banque d'investissement de la banque d'affaires en attribuant à la première les activités de marchés et à la seconde celles de finance d'entreprise.

2.1.3. Le rôle des banques

Les banques sont des entreprises de services, produisant et vendant des services financiers variés, au premier rang desquels figure la gestion des fonds d'autrui. Leur succès dépend naturellement de leur capacité à identifier les attentes de leur clientèle et à y répondre de façon efficiente à un prix compétitif. Dans cette section, nous présenterons les principales fonctions assumées par les banques et resituerons ces fonctions dans un environnement évolutif.

2.1.3.1 Les fonctions assumées par les banques

Pour un esprit profane, le rôle d'une banque se limite principalement à collecter des dépôts et accorder des crédits. Cette perspective est cependant étroite et, sous la pression de la concurrence, les banques ont dû élargir leur champ de compétences si bien qu'aujourd'hui, il est possible de dénombrer cinq missions principales assurées par les banques.

2.1.3.1.1. La gestion du système de paiement

A l'intérieur de ce concept très général de gestion du système de paiement, nous trouvons des fonctions plus précises parmi lesquelles :

- la gestion des opérations de change qui, historiquement, fut une des premières missions assurées par les banques;
- la gestion des dépôts à vue enregistrés en compte courant et permettant aux titulaires des comptes de payer par chèques et cartes de crédit les achats de biens et services. En rendant les transactions, par ce biais, plus aisées, plus rapides et plus sûres, les banques ont permis un accroissement prodigieux de l'activité économique et c'est là, sans conteste, un service considérable rendu par les banques à la société depuis la révolution industrielle;
- la garde de valeurs (or, titres, ...) pour le compte de tiers. A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que les premières banques assurèrent la garde de valeurs contre remise d'un certificat de dépôt qui ne tarda pas à circuler comme moyen de paiement, étant ainsi l'ancêtre de notre monnaie fiduciaire.

2.1.3.1.2. La mission d'intermédiation

Après la gestion des moyens de paiement, la fonction d'intermédiation apparaît essentielle et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus. Cette transformation qualitative des ressources collectées est relative aux caractéristiques des actifs transformés :

- les échéances : à cet égard, les banques, en finançant les projets d'investissement des entreprises par l'épargne collectée auprès des ménages, transforment des ressources à court terme en créances à plus long terme;
- la taille ou le volume : en organisant la collecte des ressources, les banques permettent le financement de projets lourds mobilisant un capital infiniment plus important que l'épargne moyenne collectée auprès d'un déposant;
- la liquidité : par nature, les prêts bancaires sont consistants. La transformation de ces actifs consistant en dépôts bancaires est une fonction supplémentaire assumée par les banques. A cet égard, la préférence pour la liquidité caractérisant les épargnants crée une opportunité de transformation qu'exploitent les banques. Dans cet esprit, les dépôts à vue constituent une assurance contre le risque de consistance. Cette assurance existe néanmoins, de façon moins parfaite, dès lors que les échéances des actifs bancaires sont en moyenne plus éloignées que celles des passifs;

- le risque : de façon simple, on peut considérer que l'épargne des ménages, dès lors qu'elle est déposée auprès d'une banque qui la transforme en crédits, subit un accroissement de risque. Limité à une seule opération, ce raisonnement est correct. Néanmoins, en collectant des ressources très larges et en les réinvestissant dans un portefeuille très diversifié d'entreprises et de projets, les banques exploitent les avantages de la diversification et minimisent le risque moyen de défaillance. Par ailleurs, elles acquièrent une expertise et une efficacité importante dans la sélection et le contrôle des crédits et des risques qu'elles assument.

2.1.3.1.3. Une mission d'assurance

Cette mission s'exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d'insolvabilité de ceux-ci. Lorsque ce risque est matérialisé, la banque peut intervenir en fournissant les liquidités sans lesquelles le client ferait défaut. Cette assurance implicite, qui est exercée de façon discrétionnaire, peut prendre plusieurs formes allant de l'autorisation de découvert à l'escompte d'effets en passant par la signature d'un accord de substitution pour les entreprises engagées dans un programme d'émission de titres au cas où le marché s'avérerait incapable d'absorber une émission donnée. Si cette mission d'assurance est assumée par le biais d'un crédit accordé, elle diffère fondamentalement de la mission d'intermédiation précédemment évoquée dans la mesure où ce qui fonde la demande de liquidité est la matérialisation d'un risque de consistance qui, s'il n'est pas contourné, peut entraîner la rupture de la relation commerciale entre la banque et son client.

2.2. La notion de crédit :

On croit que le crédit est aussi vieux que le commerce. En effet, il y a toujours eu des gens qui n'avaient pas les moyens d'avoir ce qu'ils voulaient. D'un autre côté, il y en a toujours eu d'autres qui étaient prêts à les aider contre une contre partie.

Selon les époques, le crédit a été plus ou moins bien vu. Il a connu des hauts et des bas, tout comme les taux d'intérêt. D'ailleurs, plus on peut offrir de garanties, plus il est facile d'obtenir du crédit et moins il coûte cher.

Aujourd'hui, le crédit est devenu une façon de vivre pour une grande partie de la population. Il est de plus en plus accessible et prend bien des formes : prêts personnels, prêts hypothécaires, crédit d'investissement, prêts sur gages, ...etc.

2.2.1 Définition du crédit :

Le mot crédit vient du verbe latin « créder », qui signifie « croire, faire confiance ». C'est donc une activité qui repose sur une relation de confiance, celle du prêteur (celui qui consent un crédit) envers l'emprunteur (le bénéficiaire du crédit), de qui, il attend le remboursement du prêt.

D'un point de vue juridique, le crédit est défini comme étant « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées à des opérations du crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat notamment, le crédit-bail. »⁹

« En finance, le crédit englobe les diverses activités de prêt d'argent, que se soit sous la forme de contrats de prêts bancaire ou de délais de paiement d'un fournisseur à un client.

Pour les économistes, le crédit est une opération qui consiste pour un prêteur ou créancier à mettre à disposition d'un emprunteur ou débiteur, une certaine somme d'argent moyennant un engagement de remboursement à une date déterminée à l'avance.

D'une façon générale, le crédit résulte de la combinaison de trois caractéristiques : Le temps ou le délai pendant lequel le bénéficiaire dispose des fonds prêtés, la confiance faite par le créancier au débiteur, la promesse de restitution des fonds prêtés

Le prêt est donc un contrat formel dont le fonctionnement est strictement encadré par la loi. Le créancier financier consent un crédit sur un montant déterminé, en fixant la maturité et le taux d'intérêt ainsi que les modalités de remboursement. »¹⁰

⁹ Droit bancaire ; Nicolas Eréséo, Jean-Philippe Kovar ; édition Dalloz, 2017

¹⁰ Le risque de crédit: Face à la crise ; Arnaud de Servigny, Ivan Zelenko édition 4 Dunod, 2010

2.2.2. Les catégories de crédit

2.2.2.1. Les crédits accordés aux entreprises

2.2.2.1.1. Les crédits d'exploitation (crédits à court terme)

Les crédits d'exploitation sont consentis aux entreprises pour remédier à des insuffisances temporaires de capitaux (besoins de trésorerie). Ils sont à court terme (moins d'un an) et correspondent au besoin à financer (approvisionnement, stockage, commercialisation). La nature de ces crédits suppose que leur remboursement soit assuré par le fonctionnement courant de l'entreprise.¹¹

Le financement de l'activité repose sur deux types de crédits : les crédits par caisse et les crédits par signature.

2.2.2.1.2. Les crédits par caisse :

Les lignes de crédits par caisse à court terme peuvent revêtir les formes suivantes:

- **facilité de caisse :**

C'est un crédit donné pour Gérer et combler les décalages de trésorerie de très courte durée, Faire face aux fins de mois difficiles et les intérêts sont calculés sur la base des fonds réellement utilisés.

- **l'escompte du papier commercial :**

C'est un crédit qui vous permet de mobiliser vos créances commerciales réglées par effets de commerce. Le produit de cette opération vous sera versé immédiatement dans votre compte ce qui vous permettra d'anticiper cette entrée de fonds, elle peut aussi Minimiser l'utilisation des autres crédits par caisse souvent couteux.

- **le découvert :**

Il est matérialisé par le débit autorisé du compte, souple et rapide, le découvert est mis à votre disposition pour faire face aux dépenses immédiates et imprévues mais qui rentrent dans le cycle d'exploitation et les intérêts sont calculés sur la base des montants réellement mobilisés.

¹¹ Gestion de la banque: Du diagnostic à la stratégie ; Sylvie de Coussergues, Gautier Bourdeaux ; Dunod, 2013

- **avance sur marché :**

C'est un crédit qui permet aux entreprises adjudicataires des marchés publics de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par l'importance à la fois des dépenses qu'elles effectuent (travaux, fournitures...) et des délais de règlement.

2.2.2.1.3. Les crédits par signature :

Si le plus souvent une banque aide une entreprise en mettant à sa disposition des fonds sous forme de crédits de trésorerie, elle peut aussi lui apporter son concours sous forme d'engagements que l'on appelle des crédits par signature, la banque vous prête simplement sa signature en se portant caution de votre solvabilité auprès des tiers.

Les crédits par signatures peuvent être mis à votre disposition, sous différentes formes :

En monnaie dinars : Aval, Diverses cautions en faveur de l'administration des douanes ou en garantie de marchés publics, émission de lettres de garantie, ... Etc.

En monnaie devises : Crédit documentaire, Les garanties, Les contre-garanties, Les lettres de crédit stand-by, Les confirmations de lettre de crédit export et Les avals de traites en devises, ... Etc.

2.2.2.1.4. Les crédits d'investissement (crédits à moyen et à long terme)

Les crédits d'investissement (ou d'équipement) financent des biens et des matériels.

La première caractéristique de ces crédits est que c'est le fonctionnement des équipements financés qui permettra de générer les fonds nécessaires à leur remboursement.

La seconde caractéristique tient au fait que ces crédits soient généralement à moyen terme (entre 2 ans et 5 ans) ou à long terme (plus de 7 ans).

Il finance en général une partie du coût (70 à 80 %), le reste devant être apporté par autofinancement et il correspond en général à la technique d'un prêt amortissable soit par amortissement constant, soit à annuités constantes et son taux est souvent variable (indexé sur les taux du marché) et sa durée est en général inférieure à la durée de vie attendue de l'équipement.¹²

¹² L'essentiel de la banque ;(catherine karyotis) ; 2eme édition 2015 p28

2.2.2.2. Les crédits accordés Aux particuliers

2.2.2.2.1. Le crédit bail

L'article 1er de l'ordonnance n° 96-09 définit le crédit-bail ou leasing comme étant « Une opération commerciale et financière réalisée par les banques et établissements financiers, ou par une société de crédit-bail ayant pour support un contrat de location pouvant comporter ou non une option d'achat au profit du locataire et portant exclusivement sur des biens meubles ou immeubles à usage professionnel ou sur fonds de commerce ou sur des établissements artisanaux »¹³

En d'autres termes le Crédit-bail ou leasing est un contrat par lequel une des parties, s'engage à apporter à l'autre partie la jouissance d'un bien meuble corporel à un prix déterminé, que cette dernière s'engage à payer périodiquement. Ce type de crédit contient une option d'achat en fin de contrat. Il est envisageable de lever l'option d'achat en contrepartie d'une indemnité prévue au contrat de crédit.

2.2.2.2.2. Le crédit a la consommation

Le crédit à la consommation est un nouveau produit financier crée par les banque commerciales pour permettre aux particuliers de s'équiper en électroménager, en électronique, ou ameublement

Le crédit à la consommation est le principal crédit destiné aux particuliers pour l'acquisition de bien de consommation. Il concerne spécialement des biens d'équipement aux particuliers : voiture, électroménagers, électronique ...Ets ¹⁴

2.2.2.2.3 Le crédit immobilier

Désigne d'une manière générale un emprunt destiné à financer tout ou une partie de l'acquisition d'un bien immobilier, de l'opération de construction, ou des travaux sur le bien. Ce genre de crédit est destiné au particulier pour l'achat, la rénovation, ou pour faire des travaux de construction.

¹³ Articles 01 de la loi n° 69-09 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel de la République Algérienne.

¹⁴ Frédéric LOBEZ, Banque et marchés de crédit», presse universitaire France, 1ère Edition, 1997.

2.2.3. Les caractéristiques du crédit

« Le crédit est caractérisé par les éléments suivants : la confiance, le risque et le temps ». ¹⁵

2.2.3.1. La confiance

Le droit de crédit est celui de la confiance, il a pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance.

Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime économiquement justifié, est le facteur primordial qui garantit le dénouement correct d'une opération.

2.2.3.2. Le temps

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée, le temps est un élément qui ne porte pas égard à l'ordre psychologique en d'autre terme la confiance mais qui s'attarde sur le délai fixé pour le remboursement.

2.2.3.3. Le risque

Le risque est un élément déterminant toute opération de crédit, nous distinguons deux catégories de risque :

- Le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser son crédit.
- Le risque d'insolvabilité qui repose en la perte définitive d'une créance, en la gestion de la défaillance elle lie l'incapacité du client à respecter les termes du contrat prêt.

« C'est dans l'intérêt de diminuer les risque que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même »

¹⁵ TRAVERDET-POPIOLEK .N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P13

2.2.4. Le Rôle du crédit

« Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tout les décalages entre les recettes et les dépenses quelques soit leurs origine ». ¹⁶

Le crédit joue un rôle important dans l'économie modernes car il :

- Permet d'accroître la qualité de production;
- Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et entre les entreprises et les particuliers;
- Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation;
- C'est un moyen de création monétaire.

¹⁶ Petit-Dutallis G, « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, Paris, 1999, P20

Section 03: relation banques/entreprise en termes de crédit d'investissement

L'évaluation économique et financière des projets d'investissement est à la fois la meilleure ou la pire des choses : un instrument utile pour la décision ou le simple camouflage. Elle se présente aujourd'hui sous les traits d'une science nouvelle. Depuis que les individus produisent en échangeant entre eux des marchandises, particulièrement depuis que cette production et ces échanges sont régis par les lois de l'économie capitaliste, il n'est pas cependant un investissement, pas une décision économique ou financière qui ne suppose une évaluation de ses conséquences, une estimation des résultats attendus et des risques à encourir.

3.1. Les étapes de la préparation d'un projet.

3.1.1. Définition d'un projet d'investissement.

Un projet est une série de tâches indivisible sur le plan économique, associées à une fonction technique spécifique et assortie d'objectifs identifiables. Un projet d'investissement est aussi une dépense actuelle de ressources permettant de générer des bénéfices dans le futur. On appelle une phase de projet, une phase techniquement et financièrement indépendante ; elle a sa propre efficacité.

On appelle un groupe de projets, un ensemble de projets qui répondent aux trois conditions suivantes :

- Ils sont localisés dans la même zone ou situés sur un même axe de transport ;
- Ils relèvent d'un plan général couvrant cette zone ou cet axe ;
- Ils sont supervisés par le même organe qui est responsable de leur coordination et de leur monitoring.

3.1.2. Les raisons de l'analyse des projets d'investissement.

A savoir ;

- Le rendement d'un investissement est la mesure du succès d'une entreprise. Une entreprise dont le retour sur investissement est faible ne conditionnera pas les prêteurs de fonds à investir dans l'entreprise.
- Une fois décidé, l'investissement ne peut être arrêté à moins d'encourir un coût.
- Une mauvaise décision d'investissement est supportée durant toute la vie de l'investissement.

3.1.3 L'analyse du projet.

Il est donc nécessaire d'analyser ses investissements et de les analyser avec une méthode adéquate.

L'analyse des projets d'investissements s'appuie sur plusieurs points, dont certains de ces points sont des conditions préalables, nécessaires à l'analyse :

- Définition des objectifs,
- Identification du projet,
- Analyse de faisabilité des options,
- Analyse technico-économique,
- Analyse financière,
- Analyse multicritère,
- Analyse de la sensibilité et des risques.

3.1.3.1. Définition des objectifs.

La définition des objectifs du projet et de l'objet de l'étude est essentielle à l'identification du projet ; c'est le point de départ de l'évaluation. D'une manière générale, la question à laquelle l'étude du projet doit répondre est la suivante :

3.1.3.2. Identification du projet.

Il faut que les liens fonctionnels et physiques du projet avec le système d'infrastructure en place doivent toujours être clairement expliqués. Exemple : un projet d'autoroute reliant la ville A à la ville B, justifié uniquement par l'implantation attendue d'un aéroport aux abords de la ville B et par la perspective que l'essentiel du trafic se situera entre l'aéroport et la ville B : le projet doit être analysé dans le contexte du système global autoroute aéroport.

3.1.3.3. Analyse de la faisabilité et des options.

La faisabilité ne concerne pas uniquement les aspects de l'ingénierie, mais aussi, dans bien des cas, les questions de commercialisation, de gestion, d'analyse de la mise en œuvre, etc.

L'analyse de la faisabilité doit toujours comprendre une comparaison avec la situation précédente (sans le projet) et les alternatives possibles de satisfaire la même demande. Il n'est pas rare que nous adoptions différentes options d'un projet pour réaliser un objectif socio-économique. L'auteur du projet doit prouver que son choix est la meilleure de toutes les options possibles.

3.1.3.4. Analyse financière.

L'objet de l'analyse financière est d'utiliser les prévisions du cash-flow (flux de trésorerie) du projet afin de calculer des taux de rendement appropriés.

L'analyse financière se compose d'une série de tableaux qui ressemblent les flux financiers de l'investissement, ventilés entre l'investissement total, les dépenses et recettes d'exploitation, les sources de financement et l'analyse du cash flow pour la viabilité financière.

L'analyse financière s'impose dans tous les cas, même si les services offerts sont entièrement gratuits et que le taux de rendement financier est donc négatif. L'analyse doit mesurer le coût net du projet pour les finances publiques et fournir une comparaison significative avec des investissements similaires.

3.1.3.5. Analyse technico-économique.

L'analyse économique évalue la contribution du projet au bien être économique de la région ou du pays. Elle est réalisée au nom de l'ensemble de la société (région ou pays) et pas au nom du propriétaire de l'infrastructure, comme dans l'analyse financière.

Dans l'analyse économique, outre les éléments découlant de l'analyse financière, il faut y intégrer l'évaluation des principaux coûts et avantages sociaux. L'analyse financière comme l'analyse économique doit toujours comprendre une comparaison entre les deux situations : avec l'investissement et sans l'investissement.

3.1.3.6. L'analyse multicritère.

Certaines informations sur d'autres critères d'évaluation sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne les impacts environnementaux.

3.1.3.7. L'analyse de sensibilité et des risques.

Les incertitudes et les risques liés aux tendances des variables sont des éléments importants à prendre en considération dans l'évaluation des projets d'investissement.

Conclusion du chapitre

A l'issue de ce chapitre on que l'investissement est un acte fondamental pour l'entreprise, dans la mesure où il conditionne son développement futur et mobilise de nombreuses énergies en termes de temps, de compétences et de ressources financières et humaines et pour cela passer par la banque qui est donatrice de ressource financière externe est le moyen le plus approprié pour un avenir proche et certain de l'entreprise.

Chapitre 2

Procédures d'octroi d'un crédit d'investissement

Introduction du chapitre

Toute entreprise en pleine exploitation peut se trouver, à un moment donné, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire pour pallier aux insuffisances de son fonds de roulement.

A cet effet, le banquier répond présent pour prêter main forte à son client et lui propose les concours qui répondent à ses besoins. Toutefois, avant de prendre la décision de s'engager avec le demandeur du crédit, le banquier est tenu de s'entourer d'un maximum d'informations susceptibles de lui donner une idée sur les compétences et les performances de l'entreprise d'une part, et sur l'honorabilité et la moralité de son client d'autre part.

Par conséquent, le risque inhérent à ce type de crédit est d'autant plus important que l'échéance du crédit soit lointaine.

Pour s'assurer du remboursement du crédit à terme, en dépit des facteurs imprévisibles, le banquier est tenu de mener une étude très poussée de la demande de crédit d'investissement en appréciant les conditions techniques et économiques de réalisation du projet, d'une part, et les gains que va secréter l'investissement en question, d'autre part.

En fait, il serait irraisonnable de mener une étude de rentabilité pour un projet qui n'est pas viable.

Section 01 : critères d'appréciation d'un crédit d'investissement

1.1. Les pièces constructives d'un crédit d'investissement

1.1.1. Les documents administratifs et juridiques

Ces documents constituent plusieurs demandes, que le banquier demande à son client de préparer :

- Demande manuscrite du crédit d'investissement signé qui doit répondre aux conditions de fond et de forme
- Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de (agence national du développement de l'investissement).
- Copie certifiée conforme du registre de commerce de toute autorisation ou agrément de l'exercice.
- Copie certifiée conforme du statut pour les personnes morale (entreprise).
- Copie légalisée du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- Copie certifiée conforme du titre de propriété, acte administratifs bail de location du terrain ou du local d'exploitation.
- Délibération du conseil d'administration pour les entreprises publiques (EPE).

1.1.2. Les documents comptables et fiscaux

- Bilan d'ouverture pour les nouvelles affaires.
- TCR (tableau ces comptes et résultats) prévisionnels couvrant au minimum la durée du prêt.
- Document certifiant la situation fiscale et parafiscale de l'entreprise de moins de 03 mois (extrait de rôle).

1.1.3. Les documents économiques et financiers

- Une étude technico-économique du projet.
- Une facture pro forma et/ou contrat-commerciaux récente pour le projet.
- Un état descriptif et administratif des travaux réalisés, établi par un bureau D'architecture.
- La fiche technique.
- La structure des couts et des avances du programme d'investissement.
- La structure de financement de l'investissement.
- Le tableau d'amortissement du crédit bancaire.
- Charges d'exploitations.

1.1.4. Les documents techniques

- La situation d'avancement des travaux de génie civil.
- Le planning de réalisation du projet (plan d'architecture).
- Les permis de construction en cours de validité.

1.2. L'étude technico-économique

Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés. Elle permet d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans.

L'analyse technico-économique est un document qui reprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement, on citera notamment :

- La présentation générale du projet ;
- L'étude économique du projet ;
- L'étude technique du projet.

1.2.1. Présentation générale du projet

Elle reprend les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité ;
- Présentation des associés ;
- L'objet de l'investissement : il s'agit d'une extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement ;
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir ;
- Le mode de financement envisagé.

1.2.2. L'étude économique du projet

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer.

Cette étude porte surtout, sur le produit ou la prestation du projet à travers l'étude du marché.

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente ;
- Analyse de la demande future ;
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Le chargé d'étude est attiré aussi, sur la politique commerciale que va suivre l'entreprise, cette politique porte sur la nature du produit, son prix, sa qualité, les modalités de distribution et les éventuelles promotions.

1.2.3. L'étude technique de projet

Cette étude correspond à l'étude détaillée sur le choix du promoteur sur les différentes composantes du projet.

1.2.3.1. Le processus technologique

Il met en évidence :

- Le choix du matériel de production, sa performance, ses caractéristiques techniques, modalités d'acquisition, la garantie du fournisseur... etc. ;
- Le processus de production envisagé ;
- Les capacités techniques de l'unité.

1.2.3.2. La capacité de production et l'effectif nécessaire

Après avoir déterminé le matériel, on se penche sur les capacités d'utilisation de ce matériel, pour dégager les capacités de production qui permettent la réalisation des chiffres d'affaires envisagés, ainsi que l'effectif nécessaire en nombre et en qualité, notamment l'adaptation de l'effectif aux conditions de production de l'entreprise.

1.2.3.3. La localisation géographique

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...
- Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

1.2.3.4. L'approvisionnement

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leur acquisition et éviter les ruptures des stocks.

1.2.3.5. Le coût de l'investissement

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser.

1.2.3.6. Planning de réalisation

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans de bonnes conditions car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

1.2.3.7. Le financement

Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage.

Section 02 : analyse de la rentabilité du projet d'investissement.

Après avoir déduit que le projet est viable et qu'un marché existe réellement, la banque procédera alors à l'étude de rentabilité du projet, c'est-à-dire faire ressortir les flux de trésorerie prévisionnels (avant intégration du financement) et les flux de trésorerie après financement. Cette distinction entre la rentabilité avant et après financement, permet de constater l'impact de l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres.

2.1 Rentabilité économique du projet (avant financement)

Son appréciation se fait par l'élaboration des flux de trésorerie prévisionnel

2.1.1 Elaboration des flux de trésorerie prévisionnels

Pour déterminer les flux de trésorerie, on doit passer par les démarches suivantes :

- Elaboration de l'échéancier d'investissement.
- Elaboration de l'échéancier des amortissements.
- détermination de la valeur résiduelle des investissements.
- Détermination du besoin en fond de roulement.
- Elaboration du tableau des comptes de résultat.
- Elaboration des flux nets de trésorerie

2.1.1.1 Elaboration de l'échéancier d'investissement.

Tableau N°01 : représente la méthode de l'élaboration de l'échéancier d'investissement.

désignation	Montant		Echéanciers		
	d' investissement				
investissement	Valeur en devise	Valeur en dinars	Année 1	Année 2	Année 3
.					
.					
.					
BFR					
Total					

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74.

2.1.1.2 Elaboration de l'échéancier d'amortissements :

C'est un tableau qui démontre la manière (amortissement dégressive ou linéaire) dont la quelle l'entreprise a choisi d'amortir ses équipements amortissables pendant la durée de vie de son projet.

Tableau N°02 : représente la méthode de l'élaboration de l'échéancier d'amortissement

	Valeur d'origine	Taux (%)	Dotations annelle					Total amorti
			Année1	Année2	Année3	...	Année N	
investissement								
.								
.								
.								
total								

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 73.

2.1.1.3 Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI) :

Il s'agit de la valeur des immobilisations non amortis pendant la durée de vie du projet.

La valeur résiduelle des immobilisations est égale à la différence entre le montant des immobilisations et le montant total déjà amorti, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement.¹⁷

$$\text{VRI} = \text{total des immobilisations} - \text{total des amortissements.}$$

2.1.1.4 Détermination du Le besoin en fond de roulement (BFR) :

Le BFR est une donnée issue de l'exploitation, correspondant à une mobilisation de ressources au même titre que l'investissement.¹⁸

C'est à dire il représente le fonds de démarrage du projet. Il prend en charge certaines dépense d'exploitations, il est a signalé que son montant est récupéré au terme de la durée de vie de l'investissement

19

$$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dette a court terme}$$

¹⁷ LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p17

¹⁸ HOUDAYER.R : « Evaluation financière des projets » ; 2èmeEdition, Economica, Paris, 1999.P.73.

¹⁹ PAPIN.R ; « Stratégie pour la création d'entreprise »,12ème Edition, Dunod, Paris ,2007.P.183

2.1.1.5 Elaboration du compte de résultats prévisionnel (TCR) :

Le TCR est un tableau qui regroupe l'ensemble des coûts d'exploitations, que le projet peut y faire face durant sa durée de vie, pour pouvoir à la fin ressortir sa capacité d'autofinancement (CAF).

Tableau N°03 : représente la méthode de l'élaboration du TCR

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année N
Chiffre d'affaire (1)				
Matières et fournitures consommées (2)				
Service (3)				
Valeur ajoutée = 1-(2+3) (4)				
Frais du personnel (5)				
Impôts et taxes (6)				
EBE = 4-(5+6) (7)				
Dotation aux amortissements (8)				
Frais divers (9)				
Résultat brut de l'exercice = 7-(8+9) (10)				
IBS (11)				
Résultat net de l'exercice = (10-11) (12)				
CAF = 12+8				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74

2.1.1.6 Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels

Un cash-flow est le solde des flux de trésorerie engendré par un investissement à la clôture d'une période donnée.²⁰L'application de ces flux se fait à travers l'établissement d'un tableau.

Tableau N°04 : représente la méthode de l'établissement des flux nets de trésorerie

	Année 1	Année2	Année 3	Année N
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>				
Résultat net de l'exercice				
Amortissements et provisions				
Δ des impôts différé				
Δ des stocks				
Δ des clients et autres créances				
Δ fournisseurs et autres dettes				
±values de cession				
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)				
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</u>				
Décaissement sur acquisition d'immobilisation				
encaissement sur cessions d'immobilisation				
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières				
encaissement sur cessions d'immobilisations financières				
Intérêts encaissés sur placements financiers				
Dividendes et quotes-parts de placement financiers				
Flux de trésorerie des opérations d'investissements (2)				
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>				
dividendes versés aux actionnaires				
Augmentation de capital en numéraire				
Emission d'emprunts				
Remboursement d'emprunts				
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)				
Flux net de trésorerie (1)+ (2) + (3)				
Trésorerie d'ouverture				
Trésorerie de fermeture				
Δ de la trésorerie				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 75

²⁰ Vizzavona ; « Gestion financière », 9^eédition, Edition Berti, Alger, 1995, P394

2.2 Critères d'évaluation des projets d'investissement

Pour évaluer un crédit d'investissement on doit comparer entre le capital investi I_0 à l'ensemble des cash-flows C_n , cette comparaison nous donne une évaluation du capital investi et des cash-flows au même moment .

Il existe quatre principaux critères d'évaluation pour cela :

2.2.1 La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est la différence entre le cash-flow actualisé à la date 0 et le capital investi :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF / (1+i)^{-t} - I_0$$

On sait que :

I: capital investi ; CF: cash-flow ; i : taux d'actualisation ; t : la durée du projet

Les résultats seront interprétés comme suit :

- Si la VAN est positive ($VAN > 0$), le projet d'investissement est rentable.
- Si la VAN est inférieure ou égale à 0 ($VAN \leq 0$), le projet d'investissement n'est pas rentable.
- Plus la valeur de la VAN est grande plus le projet est rentable

On doit savoir que le taux d'actualisation de la VAN utilisé est le taux de rentabilité minimum exigé par la banque.

2.2.2 L'indice de profitabilité (IP)

Avant de faire un choix d'un investisseur il faut déterminer la rentabilité de chaque investissement envisagé. Pour cela, on doit calculer l'indice de profitabilité.

L'indice de profitabilité est un indicateur qui permet de mesurer la rentabilité d'un investissement. Il est très utilisé dans le choix d'un investissement. L'indice de profitabilité permet de déterminer la valeur actuelle dégagée par chaque 1 dinar investi, c'est-à-dire le retour sur investissement.

$$IP = \frac{\text{la somme des cash flows actualisé}}{I_0}$$

Les résultats seront interprétés comme suit :

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son indice de profitabilité soit supérieur à 1 ($IP > 1$).
- Lorsque l'indice de profitabilité est inférieur à 1 ($IP < 1$) cela signifie que le projet n'est pas rentable.
- Plus l'indice de profitabilité est grand plus le projet d'investissement est intéressant.

2.2.3 Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne ou taux de rendement interne (TRI) est le taux d'actualisation pour lequel la valeur actuelle nette (VAN) est nulle.

C'est aussi l'un des critères (avec la VAN et le délai de récupération) les plus utilisés pour le choix d'un investissement, vu qu'il mesure la rentabilité d'un investissement.

On considère qu'il y a création de valeur lorsque le TRI est supérieur au coût des capitaux investis.

Avant de faire son choix, le chef d'entreprise a besoin de s'assurer de la pertinence de son investissement, c'est-à-dire de la capacité de ce dernier à récupérer son coût initial. Le taux de rentabilité interne est le critère qui permet de vérifier cela.

Le taux de rentabilité interne se calcule en prenant en compte tous les flux entrant et sortants sur une année

$$TRI = T1 + \frac{(T2 - T1) * VAN}{VAN + VAN 2}$$

T1 : le taux d'actualisation initiale ; T2 : le taux d'actualisation estimé

VAN : VAN au taux d'actualisation initiale

VAN 2 : VAN au taux d'actualisation estimé

Les résultats seront interprétés comme suit :

- Tout projet est acceptable lorsque le TRI est supérieur au taux d'actualisation déterminé ou retenu par l'entreprise.
- Tout projet est rejeté lorsque le TRI est inférieur au taux d'actualisation déterminé ou retenu par l'entreprise.

2.2.4 Le délai de récupération du capital investi (DRCI)

Le délai de récupération du capital investi est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égal au capital investi.

$$\text{DRCI} = \sum_{i=1}^n (CF_i + t)^{-n} = I_0$$

Les résultats seront interprétés comme suit :

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que le délai de récupération soit inférieur à un délai fixé par l'entreprise. La fixation de ce délai est problématique et il n'existe pas de règles objectives permettant de justifier telle ou telle pratique.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que le délai de récupération est plus court

2.3 Rentabilité du projet après financement

Afin d'apprécier la rentabilité du projet après intégration du financement, nous prenons en considération les critères de rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement.

2.3.1 Elaboration des flux de trésorerie après financement

Leur élaboration se fait en suivant les démarches suivantes :

- Elaboration de l'échéancier de remboursement de l'emprunt : C'est un tableau qui prend en considération la durée de remboursement et de différé accordées par la banque
- Calcul des nouvelles dotations aux amortissements : En cas d'accord d'une durée de différé, l'entreprise fera face à des (intérêts intercalaires) Ce sont des intérêts que l'emprunteur doit payer entre le moment où la banque débloque les fonds du crédit, intérêts intercalaires correspondant à l'année de différé).
- Elaboration du TCR : Le même que celui avant financement sauf en ajoutant deux nouvelles rubriques : les frais financier et les nouvelles dotations aux amortissements.
- TCR après financement va permettre de ressortir la nouvelle CAF.

.2.3.2 Critère de rentabilité après financement

Une autre évaluation de la rentabilité après le financement est menée par le banquier de la même manière que l'évaluation de la rentabilité avant le financement à partir des flux de trésorerie déterminés mais en intégrant des frais financiers et engendre de nouvelles dotations aux amortissements donc les résultats vont être différents des précédents.

Ces critères sont :

La VAN ; L'IP ; Le TRI.

Section 03 : risques et garanties liées aux crédits d'investissement.

Toute opération de crédit fait naître un risque : la probabilité qu'un débiteur n'honore pas ses engagements. L'évaluation de ce risque est primordiale pour les créanciers, dans un contexte où les difficultés des entreprises (défauts de crédit, faillites) sont fréquentes et parce que leurs conséquences perturbent sévèrement l'économie. Pour le créancier, l'existence de ce risque affecte la rentabilité qu'il espère de ses opérations de crédit et l'expose potentiellement à de graves difficultés si la contrepartie s'avérait incapable de rembourser le prêt.

Son évaluation a longtemps été sommaire. Face à la montée des risques, des modèles d'analyse du risque de crédit ont été conçus pour le mesurer. Pour comprendre ces systèmes, il importe, préalablement, de définir avec précision le risque de crédit et les contingences de sa mesure.²¹

3.1 Définition du risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'un événement de prêt .il correspond a la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette sur lequel le débiteur s'est engagé.

En économie un risque exprime une probabilité statique de survenance d'un événement non désiré .le risque lui-même n'a pas de nature, mais renvoie a l'événement auquel il se rattache ; il existe pour les acteurs consternés par l'événement qu'il probabilise.²²

²¹ c.kharoubi et p. thomas «analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris .p15.

²² c.kharoubi et p. thomas «analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris .p16.

3.2 Les types de risque de crédit :

3.2.1 Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation est liée au phénomène de transformation, c'est-à-dire le financement des emplois à long terme par des ressources à court terme, surtout lorsqu'il s'agit de dépôt de la clientèle. Le banquier incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autres établissements de crédit est dite liquide, les effets de contagion que le liquide d'un établissement fait peser sur l'ensemble du secteur.²³

3.2.2 Risque de taux

On entend généralement par le risque de taux, le risque lié à une variation différentiel de tous les taux d'intérêt qui est résulté de la divergence entre l'évaluation des endettements, des emplois de la banque (crédit) et les couts de ses ressources (refinancement). Pour se prémunir contre les stipules de remboursement a un taux variable.²⁴

3.2.3 Risque de change

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change posé aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements de crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devise. et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leur actifs et passif. Il est défini comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque.²⁵

²³ Taverdet.popiolek , « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris,2006.p100.)

²⁴ Sylvie de caussergues ; « gestion de la banque »,2émé édition, 1996.p102.

²⁵ « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », éd la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.p312.

3.2.4 Risque d'insolvabilité ou de non remboursement

Il résulte de l'insolvabilité du débiteur qui se produit lorsque la créance détenue sur ce client, totalement ou partiellement irrécupérable, C'est à dire le non remboursement à l'échéance. Dans circonstances de favorable, le risque de contrepartie peut être fatal pour le système, celui-ci prend Alor sa forme la plus dangereuse « le risque systématique ».

Le risque est évalué en analysant la valeur liquidative de l'entreprise, son endettement et l'évolution de ses fonds propres nets.²⁶

3.3 Définition de la garantie lié aux crédits

La garantie est la nationalisation d'une promesse de payer faite au banquier par le débiteur ou une tierce personne sous forme d'un engagement, affectant à son profit selon divers procédés ne soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meuble ou immeubles appartenant à celui qui s'engage.²⁷

Il est à noter que la garantie est un moyen qui permet à la banque de se protéger, et faire face au non-respect du client pour ces obligations.

La meilleure garantie pour une banque reste liée à la valeur économique de l'entreprise et sa capacité financière à assurer le remboursement du crédit.

3.4 Les formes de garanties liées aux crédits.

Il existe plusieurs formes de garanties que la banque la banque lorsqu'elle juge que le risque propre à l'entrepreneur lui paraît élevé, parmi ces derniers on distingue :

- Les garanties personnelles, sous la forme d'un cautionnement ou d'un aval.
- Les garanties réelles, sont les plus utilisées et portent sur les biens, sous forme d'hypothèque, nantissement et gage.

²⁶ . Manchon E ; « analyse bancaire de l'entreprise », Economica, paris, 2001, p.232.

²⁷ percie du sert ; « risque et contrôle du risque », éd Economica.1999 .p123.

3.4.1 Les garanties personnelles

Les garanties personnelles se réalisent, généralement, sous la forme juridique du cautionnement ou de l'aval. Ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

3.4.1.1 Le Cautionnement :

Selon l'article 664 du code civil algérien, le cautionnement est : « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». ²⁸

Il s'agit donc de l'obligation par laquelle une personne tiers de confiance promet de payer si le débiteur n'exécute pas son remboursement et ne de pas honneur à ses engagements.

3.4.1.2 L'aval:

Selon l'article 409 du code de commerce algérien, l'Aval constitue l'engagement d'une personne à payer le montant total ou une partie d'une créance manifestée par un effet de commerce. En d'autres termes, c'est l'obligation que prend une personne (avaliste) de payer un effet de commerce à l'échéance au lieu du débiteur (avalisé). ²⁹

Ainsi, l'aval est exprimé par la signature de l'avaliste au recto du papier commercial ou sur un acte séparé, suivie de la mention « Bon pour aval ».

Il doit, également, porter l'objet de l'engagement du garant (engagement d'un paiement total ou partiel du montant de l'effet).

²⁸ Code civil algérien

²⁹ Code du commerce algérien.

3.4.2 Les garanties réelles

On parle de garanties ou suretés réelles lorsque le débiteur apporte au créancier un bien ou la valeur d'un bien matériel pour couvrir le risque de non-paiement de la dette.

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers. Divers biens peuvent être constitués en garantie, notamment les immeubles, les fonds de commerce et sous certaines conditions, le matériel, les marchandises, les valeurs mobilières et les créances.

A cet effet, les garanties réelles peuvent être subdivisées en deux grands points, à savoir :

- L'hypothèque : dans le cas où le bien affecté en garantie est immeuble.
- Le nantissement : si le bien affecté en garantie est meuble

3.4.2.1 L'hypothèque :

Selon l'article 882 du code civil algérien : « Le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe »³⁰

L'effet bénéfique de l'hypothèque fait que le banquier hypothécaire a le droit de saisir et de vendre le bien hypothéqué, s'il n'est pas payé à échéance ,et d'exercer un droit de suite et de préférence sur le prix si le débiteur vend par anticipation l'immeuble en question.

On distingue alors trois types d'hypothèque :

- L'hypothèque conventionnelle : sert surtout à garantir le remboursement d'une dette contractée sur un bien immobilier et obligatoirement constatée par un acte notarié
- L'hypothèque légale : Comme son nom l'indique, L'hypothèque légale est imposée par la loi, au profit de certains créanciers (banques et établissements financiers) jouissant d'une protection légale.
- L'hypothèque juridique : qui découle d'une décision de justice, condamnant le débiteur, elle est obtenue par un banquier ayant engagé une procédure judiciaire contre le débiteur

³⁰ Article 882 du code civil algérien.

3.4.2.2 Le nantissement :

Selon l'article 948 du code civil Algérien : « Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle des tiers, à remettre au créancier ou à une tiers personne, choisie par les parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier un droit réel en vertu du quel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelques mains qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers en rang »³¹

Il existe divers formes de nantissement, nous citons:

- **Nantissement du fonds de commerce :**

La banque exerce un droit de préférence sur le prix et un droit de suite sur le fonds. Il est à préciser que ce dernier peut être légal ou bien conventionnel.

Pour être valide, l'acte de nantissement doit être signé par le banquier et le débiteur, enregistré puis déposé au greffe du tribunal de commerce.

- **Nantissement du matériel et de l'outillage :**

Constitué par acte authentique ou sous seing privé, sur l'outillage et le matériel que le banquier a financé

- **Nantissement ou gage sur véhicule :**

Constaté par un acte sur registre spécial ouvert à cet effet auprès de la mairie de résidence ayant délivré la carte d'immatriculation, (carte grise) qui doit porter la mention « véhicule gagé au profit de la banque »

- **Nantissement des actifs financiers :**

Est un contrat par lequel, le débiteur d'un prêt remet en gage les titres qu'il détient d'une société entre les mains du créancier ou d'un tiers.

- **Nantissement des marchés publics :**

Ce genre confère au banquier le droit de créance sur l'Etat, dans la mesure où la sortie du crédit est assurée. Le marché est enregistré et nanti par acte sous seing privé.

³¹ Article 948 du code civil Algérien

Conclusion du chapitre

L'évaluation d'un projet d'investissement dans une entreprise a pour but de faciliter l'analyse est l'utilisation des outils financiers dans le processus d'investissement par les décideurs.

Cette étude repose sur des prévisions qui doivent être parfaitement cohérentes avec les objectifs et la politique générale de l'entreprise

Ce n'est qu'au terme de cette démarche de longue haleine que le banquier saura s'il peut accompagner l'entreprise cliente de cette passionnante aventure qu'est l'investissement. Le banquier devra utiliser, pour mener à bien son étude critique, les méthodes d'évaluation de projet, en s'intéressant à la viabilité du projet et à sa rentabilité et en prévenant les risques.

Chapitre 3

**Etude pratique d'un crédit d'investissement au sein
de la CPA**

Introduction du chapitre

Notre travail vise essentiellement à identifier les critères de choix d'investissement et les modes de financement d'un projet d'investissement, en prenant pour cas pratique le projet étudié. Le calcul de la rentabilité repose sur plusieurs critères de choix d'investissement (VAN, TRI, DRCI, IP). Qui ont pour objet d'aider les responsables à la prise de décision qu'ils jugent bénéfique pour l'entreprise. La réalisation de tout projet d'investissement nécessite une étude détaillée par l'entreprise en prenant en compte tous les risques liés au projet.

Mais avant ça on va présenter la banque qui nous a accueilli (CPA) tout au long de notre stage pratique et d'évoquer ses activités principales, services (crédits) et son organigramme

Nous tenons à signaler que certaines informations liées aux noms de la société et du gérant de l'entreprise seront sciemment modifiées, et ce afin de préserver le secret professionnel auquel est tenue la banque.

Section 1 : présentation de l'organisme d'accueille

Cette démarche se fera par référence à la Banque qui nous accueilli tout au long du stage pratique.

1.1. Historique et développement du crédit populaire d'Algérie

Le CPA a été créé en 1966 (ordonnance n° 66-366 du 29 décembre 1966), il reprend, dans un premier temps, les activités de cinq banques populaires étrangères :

- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger (BPCI Alger).
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran (BPCI Oran).
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle de Constantine (BPCI Constantine).
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Annaba (BPCI Annaba).
- la Banque Populaire du Crédit d'Algérie (BPCA).

Dans un second temps, à partir de 1967, le CPA reprend les activités de la Banque Algérie-Misr, de la Société Marseillaise de Crédit en Algérie (SMC Algérie), de la Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB), de la Banque Populaire Arabe (BPA).

Depuis 1966, et en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'État, les banques publiques économiques sont placées sous la tutelle du Ministère des Finances.

Le 07 Avril 1997, le CPA a obtenu son agrément du Conseil de la Monnaie et du Crédit, par la loi sur la monnaie et le crédit, devenant ainsi la deuxième banque en Algérie à être agréée.

Aux termes de ses statuts, le CPA est une banque commerciale et universelle, elle a pour mission de promouvoir le développement du BTPH, des secteurs de la santé et du médicament, du commerce et de la distribution, de l'hôtellerie et du tourisme, des médias, de la PME/PMI et de l'artisanat. Après la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenu une Entreprise Publique Économique par actions.

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations de crédits et de banque. Il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous toutes ses

formes, prendre des participations dans le capital de toute entreprise, mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions, etc.

La stratégie commerciale du CPA, s'appuie sur la diversification de son offre bancaire tous segments confondus (particulier, entreprise, professionnel), avec notamment la commercialisation d'une large gamme de produits et services bancaires dédiée à la promotion de la très petite, petite ou Moyenne Entreprise et Start-up, labellisée « PME by CPA », ainsi que le lancement d'une nouvelle gamme de produits et services dédiées à la Finance Islamique conforme aux préceptes de la Chari'a.

Il est important de souligner également, l'engagement du CPA dans la poursuite de la dynamique de modernisation et de digitalisation déjà initiée à travers le développement de nouveaux moyens de paiement modernes (cartes bancaires nationales « CPA CIB » et internationales « CPA Visa », de la banque à distance avec la nouvelle plateforme « E-banking CPA » et l'application « CPA mobile Banking ».

1.1.1 Évolution du capital du C.P.A depuis sa création

Le capital social du CPA est la propriété exclusive de l'État, il s'élève actuellement à 48 milliards de dinars, en progressant comme suit :

- 1966 : 15 millions DA
- 1983 : 800 millions DA
- 1992 : 5,6 milliards DA
- 1994 : 9,31 milliards DA
- 1996 : 13,6 milliards DA
- 2000 : 21,6 milliards DA
- 2004 : 25,3 milliards DA
- 2006 : 29,3 milliards DA
- 2010 : 48 milliards DA

1.1.2. Les différents Réseau d'agences

Actuellement le CPA couvre l'ensemble du territoire national avec 159 agences coiffées par 15 Groupes d'Exploitations.

1.2. Présentation de l'agence d'accueil : C.P.A EL-KSEUR 370

L'agence C.P.A 370, sise à la rue de la gare EL-KSEUR W.BEJAIA, est l'une des agences les plus récentes du réseau C.P.A, a été créée le 03/05/2004.

Malheureusement, aucun chiffre ne nous a été communiqué par les responsables de l'agence concernant cette dernière. Aussi, nous résumerons à la présenter en tant qu'agence de troisième catégorie, par référence à la réglementation en vigueur du C.P.A.

1.2.1. Missions de l'agence

L'agence C.P.A 370, est une agence de troisième catégorie pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la loi de la monnaie et du crédit.

Les objectifs prioritaires qui lui sont assignés par la direction générale visent :

- le développement de son fond de commerce par l'amélioration des parts de marché de la banque dans la région et le lieu d'implantation de l'agence.
- la contribution à l'amélioration des performances économique de la banque en termes de résultats et de qualité de gestion.

Dans ce cadre, l'agence est investie des principales missions suivantes :

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle.
- Entretien et développer des relations commerciales suivies avec la clientèle.
- Réaliser le plan d'action commerciale.
- Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire conformément aux règles et procédures internes (satisfaction des conditions préalables exigées et recueil des garanties)
- Assurer la gestion et le suivi des crédits décidés et des garanties exigées.
- Traiter les opérations du commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées.

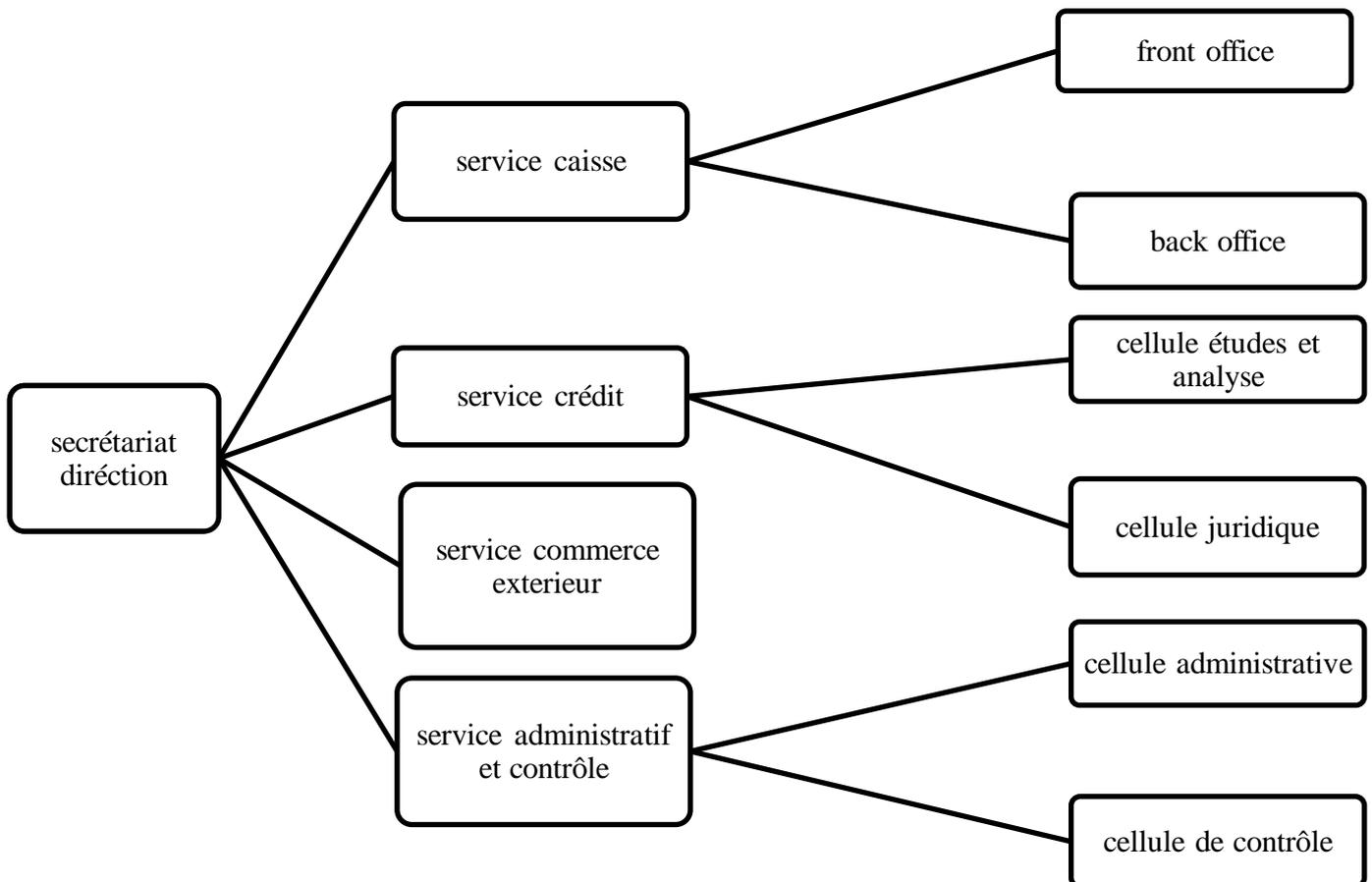
1.2.2 Fonctions de l'agence

L'agence C.P.A 370 est organisé en six (06) principales fonctions qui sont :

- La direction.
- Secrétariat de direction.
- Service caisse.
- Service crédit.
- Service commerce extérieur.
- Service administratif et contrôle.

1.2.3 Organigramme de l'agence

Schéma ° 01 : représentation graphique de l'organigramme de l'agence d'accueil.



Etabli par nos soins d'après les données de la banque

1.3. Organisation et rôle du service crédit au sein de l'agence

Afin de saisir la réalité du fonctionnement de ce service au sein duquel s'est déroulé notre stage pratique, nous tacherons de présenter succinctement le service crédit au sein de l'agence EL-KSEUR 370. Celui-ci est composé de deux chargés d'études spécialisés dans le domaine des finances.

1.3.1. Organisation du service crédit dans l'agence

Le service crédit est organisé de manière à ne pas interférer entre la phase d'analyse du risque lié aux opérations traitées avec la clientèle et la phase de suivi des engagements mutuels nés d'un accord de crédit. Afin de répondre à ce mode d'organisation de travail, le service se voit subdivisé en deux (02) compartiments distincts :

- La cellule études et analyses : son rôle est d'évaluer les risques inhérents aux concours sollicités.
- La cellule juridique : ce compartiment sera chargé de la mise en place, du suivi, de l'utilisation, du recouvrement des crédits et enfin du recueil des garanties.

1.3.2. Rôle et attribution du service crédit dans l'agence

Ce service est mis sous l'autorité directe du directeur d'agence, parmi les missions qui lui sont assignées, nous retiendrons celles-ci :

- Etudier et apprécier les risques inhérents aux crédits.
- La mise en place et le suivi des crédits autorisés.
- Le recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.
- La confection et l'exploitation des statistiques engagements.

Le service crédit accomplit les missions qui lui sont assignées par le biais de ses deux sous services, qui sont :

1.3.2.1 la cellule études et analyses

La cellule études et analyses est la première à prendre acte au dossier. Elle est investie de l'étude et de l'analyse des risques inhérents aux crédits solidités. Elle a pour missions :

- S'assurer de la conformité des dossiers au triple plan fiscal, administratif et comptable.
- Etudier les demandes de crédit et proposer les concours à mettre en place.
- Soumettre au comité de crédit agence sous la présidence du directeur d'agence pour avis, les dossiers de crédits étudiés.

- Etudier et transmettre sous la responsabilité du Directeur d'agence en fonction, pour décision à la direction régionale de Bejaia, si le montant crédit demandé relève du pouvoir de Cette direction, sois à la direction générale si le montant du crédit dépasse le pouvoir de la direction régionale, en respectant la voie hiérarchique.
- Porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises.
- Mettre en place les crédits autorisés ; après recueillies des garanties et conditions de mise en place exigées dans l'autorisation de crédit par la cellule juridique,
- Tenir et mettre à jour les dossiers de crédits.
- Assurer la confection et / ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.
- Suivre régulièrement l'évolution des entreprises financées (mouvements confiés, visite sur sites ...).
- Suivre conjointement avec la cellule juridique. les remboursements des crédits.
- Assister et conseiller la clientèle en matière de financement.
- Suivre la réalisation physique des projets d'investissements financés par l'agence.
- Assurer avec la cellule juridique la récupération des créances litigieuses et contentieuses.
- Elaborer et adresser à bonne date les statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôle concernées.

1.3.2.2 cellules juridiques :

Organe de suivi, la cellule juridique est chargée de :

- Etablir les conventions de crédits.
- Procéder au recueil des garanties exigées à la mise en place des crédits ;
- Etablir des actes de cautions et avals,
- Veiller aux remboursements des crédits dont les termes sont arrivés à échéance;
- Suivre l'utilisation des crédits autorisés ;
- Suivre la remise des mains levées relatives aux cautions et avals délivrés ;
- Suivre l'application des conditions générale de banque et toutes instructions émanant de la hiérarchie.
- Exécuter les opérations liées au volet juridique et contentieux (saisie arrêt, avis à tiers détenteur, mise en demeure, demande de transfert des ressources au contentieux,...)

1.3.3 relations du service crédit :

Le Service crédit est la cellule la plus en contact avec le réseau bancaire. Il aura un certain nombre de relations, plus ou moins étroites avec d'autres Services de la banque. Ces relations seront soit d'ordre hiérarchique, soit d'ordre fonctionnel.

1.3.3.1 Relations fonctionnelles :

Le Service Crédit entretient des relations fonctionnelles entre les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque par le biais du Directeur d'agence à savoir :

1.3.3.2 Les relations hiérarchiques :

Le Service Crédit dépend hiérarchiquement du Directeur d'agence qui coordonne entre les différents compartiments de l'agence et représente celle-ci auprès :

- De la Direction Régionale de Bejaia
- Des structures centrales :
- ANADE, CNAC et ANGEM
- Fonds de garanties.

Conclusion :

Le Service crédit, de par l'importance des missions qui lui sont confiées, est assurément le centre névralgique de toute agence bancaire classique. En étant à la fois le premier centre de profit de l'agence, et le service où sont concentrés les risques les plus importants, celui-ci fera l'objet d'une attention particulière accordée par les autorités hiérarchiques qui chercheront à placer l'élite de leurs ressources humaines à son niveau.

Tous les intervenants au niveau de ce Service devront aller dans le sens d'une stratégie globale Visant le développement de son portefeuille clientèle et la fructification des ressources de la banque en ayant un volume satisfaisant d'engagements sains, et ce afin d'assurer sa pérennité.

Section 02 : Etude pratique d'un crédit d'investissement

2.1 Présentation de l'entreprise

Raison sociale : SNC SALAH PLAST AMROUCHE ET CIE

Forme juridique : société en nom collectif

Capital social : 20 000 000 DA

Activité : unité de production d'emballages en plastique, extrusion et soufflage de film plastique thermo-rétractable flacons, jerricans et TPM

Adresse : zone d'activité EL-KSEUR W.BEJAIA

Représentant légaux : xxxx

Registre de Commerce : 06/...-...../..

2.2 Appréciation qualitative et quantitative

2.2.1 Description du projet : transport public de marchandises

2.2.2 Objet de la demande :

Un crédit à moyen terme (CMT) d'investissement destiné à financer à hauteur de 70% l'acquisition d'un camion à châssis nu et son aménagement,

Structure de financement :

- cout global du projet : 12 133 601, 76 DA
- part d'autofinancement (30%) : 3 640 080, 53 DA
- crédit bancaire (70%) : 8 493 521, 23 DA

2.2.3 Garanties proposé par l'investisseur

- gage sur véhicule
- délégation assurance tout risques
- Garantie CGCI (caisse de garantie des crédits d'investissement).

2.2.4 Motivations du demandeur :

Le crédit permettra le renouvellement du matériel existant, l'amélioration des prestations en termes de qualité et de capacité afin de pérenniser les conventions acquises et de saisir d'autres opportunités commerciales.

Le renouvellement du matériel permettra aussi de minimiser les frais d'entretien et d'immobilisation

2.2.5 Compte rendu de visite de l'entreprise :

Dans le cadre du traitement du dossier la banque a effectué une visite au siège de l'investisseur, situé à la zone d'activité d'EL-KSEUR W.BEJAIA.

Le local est au rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant au gérant de la SNC SALAH PLAST, d'une superficie de 600m².

La banque a déjà eu par le passé une relation avec le demandeur à savoir que ce dernier a acquis une longue expérience dans son domaine et dispose d'un portefeuille clientèles faible et solvable et doté d'une grande qualité de gestion et de rigueur.

L'activité TPM a été créée au sein de l'entreprise en 2017 afin d'assurer le besoin logistique.

Le solde des comptes détenus par l'investisseur au sein de la banque sont rassurant (1.970 KDA) sur deux comptes commerciaux, et (15.023 KDA) sur les comptes personnels.

Sachant que le risque fiscal et parafiscal est écarté après consultation du document justifiant cette situation

Le risque de non remboursement est faible du fait que le client est solvable et dispose d'une bonne moralité

2.3 Analyse de la rentabilité avant et après financement

Après avoir été assuré que le projet est viable, et qu'un marché existe réellement, le banquier passe à l'étude de la rentabilité de projet afin de déterminer si celui-ci peut générer des profits.

2.3.1 Analyse de rentabilité avant financement

2.3.1.1 Présentation du chiffre d'affaire prévisionnel

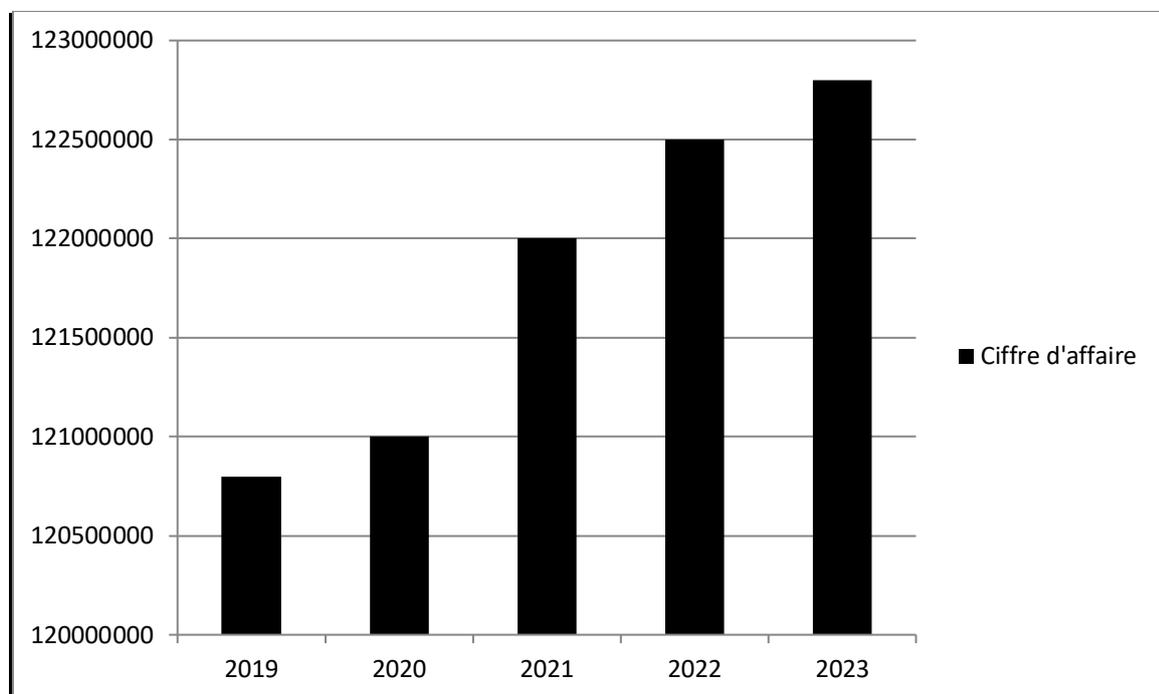
Tableau N°05 : représente le chiffre d'affaire prévisionnel (Unité : DA)

désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire	120 800 000	121 000 000	122 000 000	122 500 000	122 800 000

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Nous remarquerons que le chiffre d'affaire est a la hausse tout au long des Cinq années

Figure° 01 : représentation graphique du chiffre d'affaire prévisionnel.



Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.2 Elaboration de l'échéancier d'investissement

L'échéancier d'investissement permet au promoteur et à l'évaluateur d'apprécier, dès le départ, les coûts globaux des investissements envisagés.

Celui-ci est élaboré en fonction de la durée de réalisation du projet, dans notre cas, l'entreprise est déjà en exercice (existence de la personnalité morale), il reste juste l'acquisition du matériel roulant.

Tableau N°06: ce tableau représente le calcul de l'amortissement de l'investissement (Unité DA)

Désignation	montant
Matériel roulant	12 133 601, 76

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.3 Elaboration de l'échéancier d'amortissement

Nous précisons que l'étude de la rentabilité se fera sur cinq (05) ans, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau N°07: ce tableau représente le calcul de l'amortissement de l'investissement (Unité DA)

Désignation	Montant	Du rée	1	2	3	4	5	Total Des amortissements
Matériel Roulant	12 133 601,76	5 ans	2 426 720 ,35	2 426 720,35	2 426 720,35	2 426 720,35	2 426 720 ,35	12 133 601,76

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.4 Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

VRI = total des immobilisations - total des amortissements.

VRI= 12 133 601,76 -12 133 601,76

VRI= 0

2.3.1.5 Calcul du BFR et de la variation du BFR :

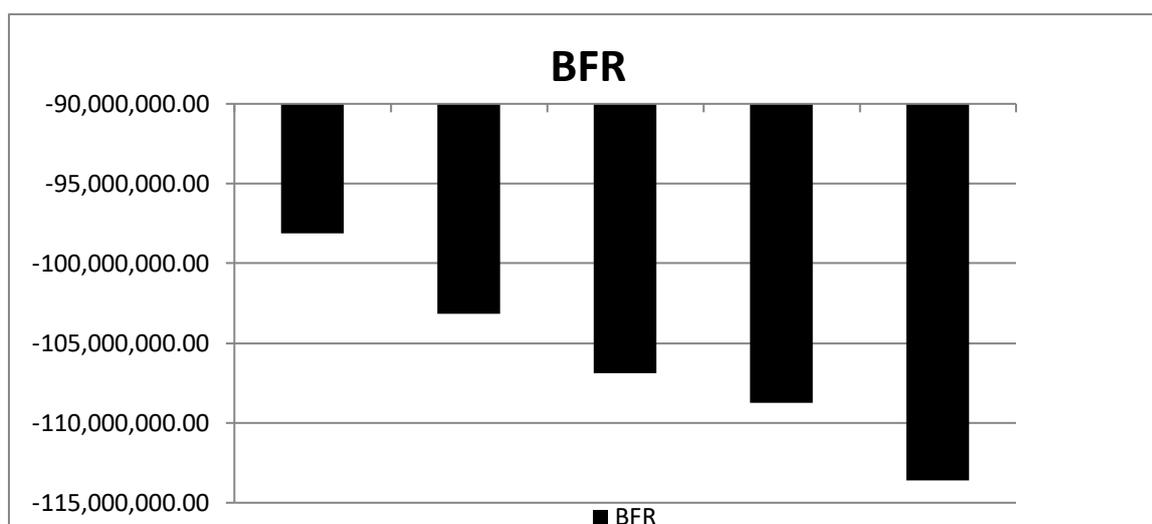
Tableau N°08 : ce tableau représente la variation du BFR (Unité : DA)

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Stocks	4 269 829,52	4 276 898,77	4 312 245,04	4 329 918,18	4 340 522,06
Créances	16 498 038,00	16 541 327,80	16 707 349,13	16 809 676,61	16 887 667,92
Dettes à court terme	118 857 653,45	124 001 849,79	127 917 137,72	129 874 660,44	134 851 850,24
BFR	- 98 089 785,93	-103 183 623,22	- 106 897 543,55	-108 735 065,65	-113 623 660,26
ΔBFR	-5 093 837,29	-3 713 920,33	-1 837 522,10	-4 888 594,61	-

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Le BFR négatif montre une ressource de financement. Donc notre cycle d'exploitation fonctionne bien. En bref, l'entreprise règle ses fournisseurs après avoir été payé par ses clients.

Figure° 02 : représentation graphique du besoin en fond de roulement.



Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.6 Elaboration du tableau de compte de résultats prévisionnel (TCR) :

Tableau N°09 : ce tableau représente le tableau de compte de résultats (Unité DA) :

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire (1)	120 800 000	121 000 000	122 000 000	122 500 000	122 800 000
Matières et fournitures consommées (2)	94 663 006,02	92 145 104,91	92 883 894,93	93 253 289,95	93 474 926,96
Valeur ajoutée = 1-2 (3)	26 136 993,98	28 854 895,09	29 116 105,07	29 246 710,05	29 325 073,04
Frais du personnel (4)	7 951 927,96	8 031 447,24	8 111 761,71	8 192 879,33	8 274 808,12
Impôts et taxes (5)	2 156 281,55	2 159 851,56	2 177 701,57	2 186 626,58	2 191 981,58
EBE = 3-(4+5) (6)	16 028 784,47	18 663 596,29	18 826 641,79	18 867 204,14	18 858 283,34
Dotation aux amortissements (7)	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-115 854 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8
Résultat opérationnel (8)	4 261 857,54	6 896 367,98	7 057 906,57	7 097 715,46	7 088 342,59
Résultat financier (9)	-35 000	-35 350	-35 703,5	-36 060,54	-36 421,14
Résultat avant impôts = 8-9 (10)	4 226 857,54	6 861 017,98	7 022 203,07	7 061 654,92	7 051 921,45
IBS (11)	0	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice = (10-11) (12)	4 226 857,54	6 861 017,98	7 022 203,07	7 061 654,92	7 051 921,45

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.7 Calcul de la capacité d'auto financement

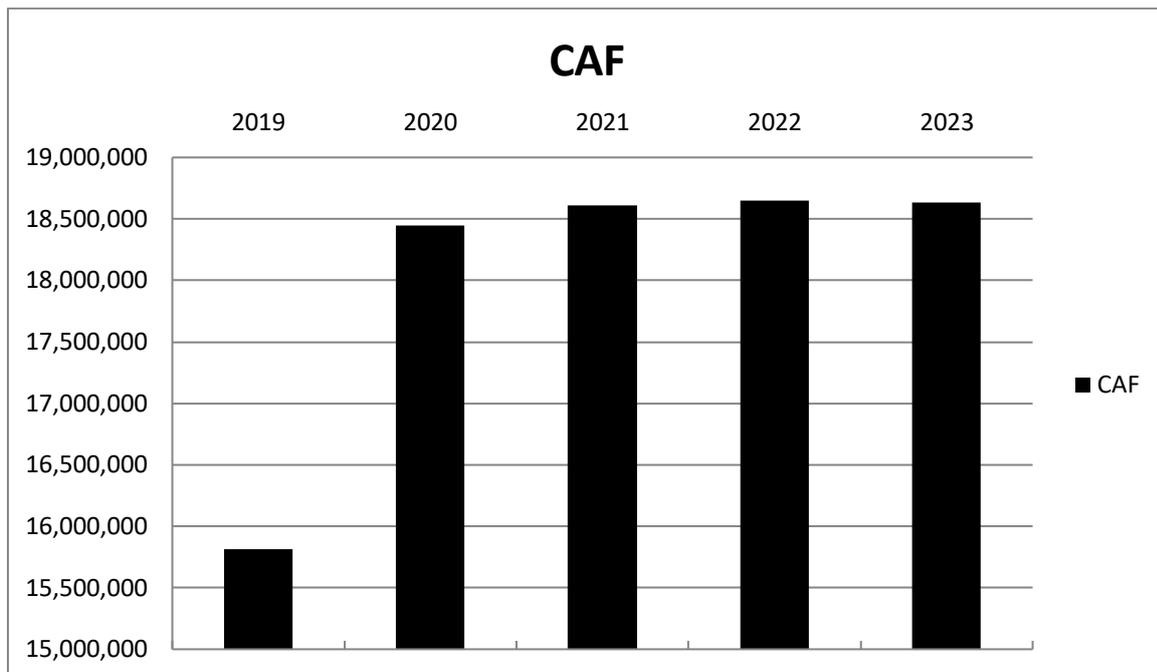
Tableau N°10 : ce tableau représente le calcul de la capacité d'autofinancement (Unité DA) :

désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net de l'exercice	4 226 857,54	6 861 017,98	7 022 203,07	7 061 654,92	7 051 921,45
Dotations aux amortissements	11 584 891,77	11 584 891,77	11 584 891,77	11 584 891,77	11 584 891,77
CAF	15 811 749,31	18 445 909,75	18 607 094,84	18 646 546,69	18 636 813,22

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

La capacité d'autofinancement ou CAF est positive et en hausse continue cela signifie que l'entreprise est en bonne santé et réalise des bénéfices d'exploitation. Dans ce cas, elle peut donc convertir cet actif en trésorerie ou investir dans des biens

Figure N° 03 : représentation graphique de la capacité d'auto financement.



Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.1.8 Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels

Tableau N°11 : ce tableau représente le calcul des flux nets de trésorerie (Unité DA) :

	2019	2020	2021	2022	2023
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>					
Résultat net de l'exercice	4 226 857,54	6 861 017,98	7 022 203,07	7 061 654,92	7 051 921,45
Amortissements et provisions	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8
Δ des impôts différé	0	0	0	0	0
Δ des stocks	7000	35 000	18 000	10 000	0
Δ des clients et autres créances	-31 000	-153 000	-87 000	-64 000	0
Δ fournisseurs et autres dettes	211 000	216 000	219 000	224 000	0
±values de cession	22 483 000	22 567 000	22 510 000	22 485 000	0
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	15 311 965,74	17 941 126,18	18 097 311,27	18 131 763,12	-4 532 970,35
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</u>					
Décaissement sur cession d'immobilisation	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8	-11 584 891,8
encaissement sur acquisition d'immobilisation	0	0	0	0	0
Intérêts encaissés sur placements financiers	500 000	505 000	510 000	515 000	520 000
Flux de trésorerie des opérations d'investissements (2)	-11 084 891,8	-11 079 891,8	-11 074 891,8	-11 069 891,8	-11 064 891,8
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)	0	0	0	0	0
Flux net de trésorerie (1)+ (2) + (3)	4 227 073,94	6 861 234,38	7 022 419,47	7 061 871,32	7 112 108,20
Trésorerie d'ouverture					
Trésorerie de fermeture	18 500 000	18 685 000	18 872 000	19 061 000	19 251 000
Δ de la trésorerie	18 500 000	185 000	187 000	189 000	190 000

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Les flux net de trésorerie sont positifs et augmente c'est-à-dire que les ressources générées doivent suffire à financer l'ensemble des investissements et à payer les dettes de l'entreprise.

2.3.2 Critères d'évaluation du projet d'investissement

2.3.2.1 La valeur actuelle nette (VAN)

2.3.2.1.1 Calcul des cash-flows actualisés

- Montant du capital investi = 12 133 601,76

Tableau N°12 : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés et leur cumule (Unité DA) :

Cash-flows	4 227 073,94	6 861 234,38	7 022 419,47	7 061 871,32	7 112 108,20
Cash-flows actualisés	3 913 957,35	5 882 402,59	5 574 622,99	5 190 686,24	4 840 381,34
Σ des cash-flows actualisés	3 913 957,35	9 796 359,94	15 370 982,93	20 561 669,16	25 402 050,50

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Taux d'actualisation 8%

$$\text{VAN} = 25\,402\,050,50 - 12\,133\,601,76$$

$$= 13\,268\,448,74$$

L'investissement permet de dégager une VAN positive, donc le projet est rentable et réalisable.

2.3.2.2 L'indice de profitabilité (IP)

$$\text{IP} = \frac{25\,402\,050,50}{12\,133\,601,76} = 2.09$$

IP > 1 donc le projet est rentable, et il signifie une création de valeur

Et cela veut dire pour chaque 1DA investi, il engendre 1.09DA de bénéfice

2.3.2.3 Le taux de rentabilité interne (TRI)

Nous allons augmenter le taux d'actualisation au hasard jusqu'à ce que la VAN devienne négative

Tableau N°13 : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés sur deux taux (Unité DA) :

Années	2019	2020	2021	2022	2023	Σ
CF	4 227 073,94	6 861 234,38	7 022 419,47	7 061 871,32	7 112 108,20	-
CF actualisés à 8%	3 913 957,35	5 882 402,59	5 574 622,99	5 190 686,24	4 840 381,34	25 402 050,50
CF actualisés à 45%	2 915 223,407	3 263 369,503	2 303 471,06	15 97 525,46	1 109 579,29	11 189 168,74

Ce que nous cherchons à déterminer c'est le TRI qui est par définition le taux qui permet d'annuler la VAN du projet.

$$I = 45\% \longrightarrow VAN = -94\,443,02$$

$$I = ? \longrightarrow VAN = 0$$

$$I = 8\% \longrightarrow VAN = 13\,261\,143,90$$

Par interpolation linéaire, nous obtenons

$$TRI = 8\% + (45\% - 8\%) \frac{13\,261\,143,90 - 0}{13\,261\,143,90 - (-94\,443,02)} = \mathbf{40,47\%}$$

Le projet est rentable pour des taux d'actualisation inférieurs à **40,47%**

2.3.2.4 Le délai de récupération du capital investi(DRCI)

Le DRCI représente la durée nécessaire de récupération du montant investi

On a

Σ CF Actualisé jusqu'à la troisième année est de 15 370 982,93 DA

CF Actualisé de la deuxième année est de 9 796 359,94 DA

CI est de 12 133 601,73 DA

Donc la récupération de notre investissement est compris entre la deuxième et troisième année
($2 < \text{DRCI} < 3$)

On fait

$15\,370\,982,93 - 9\,796\,359,94 = 5\,573\,089$ DA c'est le montant réalisé durant la troisième année

$12\,133\,601,76 - 9\,796\,359,94 = 2\,340\,862,35$ DA c'est le montant manquant pour récupérer notre investissement

Donc

1 an \longrightarrow 5 573 089,73 DA

X \longrightarrow 2 340 862,35 DA

$$X = \frac{2\,340\,862,35 \times 1}{5\,573\,089,73} = 0,42 \text{ ans}$$

Ce qui vaut à **5 mois et 2 jours**.

Donc le durée nécessaire de récupération du montant investi est : **2 ans 5 mois et 2 jours**.

2.3.3 Analyse de la rentabilité après financement du projet

2.3.3.1 Élaboration de l'échéancier de remboursement

Tableau N°14 : présentation de l'échéancier de remboursement.

Date D'échéance	Amortissements	intérêts	Frais de gestion	Reste a payer
31/03/2020			35 957	
30/06/2020 au 30/03/2021		419 262,79	-	6 060 000
30/06/2021 Au 30/03/2022	1 515 000	381 252,68	-	4 545 000
30/06/2022 au 30/03/2023	1 515 000	276 149,05	-	3 030 000
30/06/2023 au 30/03/2024	1 515 000	171 405,34	-	1 151 000
30/06/2024 au 30/03/2025	1 515 000	65 941,74	-	00
Total	6 060 000	1 314 011,6	35 957	7 409 968,6

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.3.2 Tableau de comptes de résultat après financement

Il intègre, par rapport au TCR prévisionnel avant financement, les frais financiers et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires.

Donc il y'a lieu de procéder à l'amortissement des intérêts intercalaires qui sont considérés comme des investissements et les additionner aux dotations annuelles.

Le montant des intérêts intercalaires est de **419 262,79 DA** et seront amortis sur **5 ans**.

2.3.3.2.1 Amortissements des intérêts intercalaires :

Tableau N°15: présentation de l'amortissement des intérêts intercalaires.

Désignation	montant	durée	2019	2020	2021	2022	2023
Dotations aux amortissements	419 262,79	05 ans	83 852.56	83 852.56	83 852.56	83 852.56	83 852.56

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.3.2.2 Nouvelles dotations aux amortissements

Tableau N°16 : présentation des nouvelles dotations aux amortissements.

années	2019	2020	2021	2022	2023
Nouvelles dotations aux amortissements	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Après la détermination des nouvelles dotations aux amortissements et le montant des frais financiers nous allons élaborer le TCR comme suit :

Tableau N°17 : tableau de comptes de résultat après financement

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire (1)	120 800 000	121 000 000	122 000 000	122 500 000	122 800 000
Matières et fournitures consommées (2)	94 663 006,02	92 145 104,91	92 883 894,93	93 253 289,95	93 474 926,96
Valeur ajoutée = 1-2 (3)	26 136 993,98	28 854 895,09	29 116 105,07	29 246 710,05	29 325 073,04
Frais du personnel (4)	7 951 927,96	8 031 447,24	8 111 761,71	8 192 879,33	8 274 808,12
Impôts et taxes (5)	2 156 281,55	2 159 851,56	2 177 701,57	2 186 626,58	2 191 981,58
EBE = 3-(4+5) (6)	16 028 784,47	18 663 596,29	18 826 641,79	18 867 204,14	18 858 283,34
Dotation aux amortissements (7)	-11 669 744,36	-11 669 744,36	-11 669 744,36	-11 669 744,36	-11 669 744,36
Résultat opérationnel (8)	4 359 040,11	6 993 851,93	7 156 897,43	7 197 459,78	7 188 538,98
Charges financières	-419 262,79	-381 252,68	-276 149,05	-171 405,34	-65 941,74
Résultat financier (9)	-454 262,79	-416 602,68	-311 852,55	-207 465,88	-102 362,88
Résultat avant impôts = 8+9 (10)	3 485 514,53	6 195 996,57	6 568 895,83	6 818 588,56	7 020 234,36
IBS (11)					
Résultat net de l'exercice = (10-11) (12)	3 485 514,53	6 195 996,57	6 568 895,83	6 818 588,56	7 020 234,36

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.3.3 Calcul de la capacité d'auto financement après financement

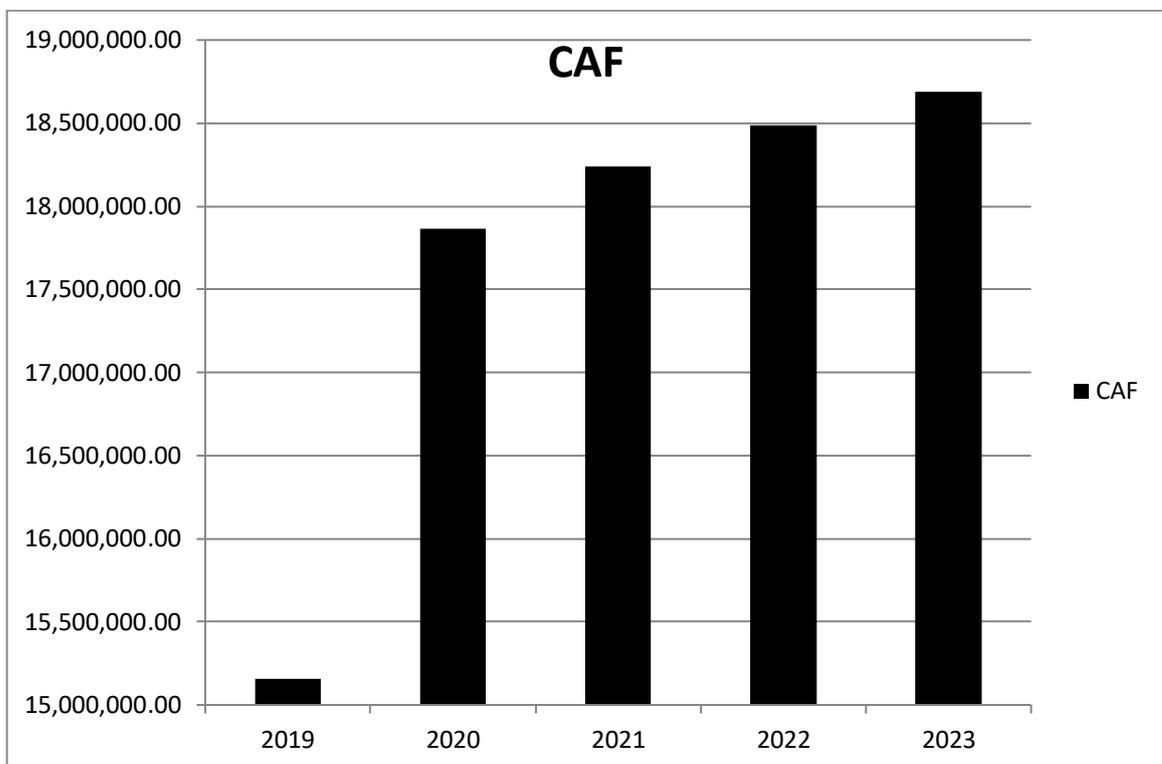
Tableau N°18: ce tableau représente le calcul de la capacité d'autofinancement (Unité DA) :

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net exploitation	3 485 514,53	6 195 996,57	6 568 895,83	6 818 588,56	7 020 234,36
Dotations aux amortissements	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36	11 669 744,36
CAF	15 155 258,89	17 865 740,93	18 238 640,19	18 488 332,92	18 689 978,72

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Nous remarquons une diminution du résultat net d'exploitation et la CAF durant les Cinq (5) années d'exploitation par rapport à ceux des études précédentes à cause de l'amortissement des intérêts intercalaires et les frais financiers qui ont augmentés.

Figure N°04 : représentation graphique de la capacité d'auto financement (après financement)



Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.3.4 Etablissement des flux nets de trésorerie (après financement)

Tableau N°19 : ce tableau représente le calcul des flux nets de trésorerie (Unité DA) :

	2019	2020	2021	2022	2023
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>					
Résultat net de l'exercice	4 226 857,54	6 861 017,98	7 022 203,07	7 061 654,92	7 051 921,45
Amortissements et provisions	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24
Δ des impôts différé	0	0	0	0	0
Δ des stocks	7000	35 000	18 000	10 000	0
Δ des clients et autres créances	-31 000	-153 000	-87 000	-64 000	0
Δ fournisseurs et autres dettes	211 000	216 000	219 000	224 000	0
±values de cession	22 483 000	22 567 000	22 510 000	22 485 000	0
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	15 310 965,74	17 940 126,2	18 096 311,3	18 130 763,1	18 177 000
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</u>					
Décassement sur acquisition d'immobilisation	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24	-11 501 039,24
encaissement sur acquisition d'immobilisation	0	0	0	0	0
Intérêts encaissés sur placements financiers	500 000	505 000	510 000	515 000	520 000
Flux de trésorerie des opérations d'investissements (2)	-11 084 891,8	-11 079 891,8	-11 074 891,8	-11 069 891,8	-11 064 891,8
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>					
Remboursements d'emprunts	-419 262,79	-381 252,68	-276 149,05	-171 405,34	-65 941,74
Flux de trésorerie des opérations de financement (3)	-419 262,79	-381 252,68	-276 149,05	-171 405,34	-65 941,74
Flux net de trésorerie (1)+ (2) + (3)	3 806 811,15	6 478 981,72	6 745 270,45	6 889 465,96	7 046 166,46

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

2.3.4 Critères d'évaluation du projet d'investissement (après financement)

2.3.4.1 La valeur actuelle nette (VAN)

2.3.4.1.1 Calcul des cash-flows actualisés

Montant du capital investi = **12 133 601,76**

Tableau N°20 : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés et leur cumule (Unité DA) :

Cash-flow	3 806 811,15	6 478 981,72	6 745 270,45	6 889 465,96	7 046 166,46
Cash-flow actualisé	3 524 825,139	5 554 682,545	5 354 613,158	5 063 963,15	4 795 502,496
Σ des cash-flows actualisés	3 524 825,139	9 079 507,683	14 434 120,84	19 498 083,99	24 293 586,49

Etabli par nos soins d'après les données de l'entreprise

Taux d'actualisation 8%

$VAN = 24\,293\,586,49 - 12\,133\,601,76$

= 12 159 984,73

2.3.4.2 L'indice de profitabilité (IP)

$$IP = \frac{24\,293\,586,49}{12\,133\,601,76} = \mathbf{2,002}$$

$IP > 1$ donc le projet est rentable, et il signifie une création de valeur

Et cela veut dire pour chaque **1DA** investi, il engendre **1,002DA** de bénéfice

2.3.4.3 Le taux de rentabilité interne (TRI)

Nous allons augmenter le taux d'actualisation au hasard jusqu'à ce que la VAN devienne négative

Tableau N° 21 : ce tableau représente le calcul des cash-flows actualisés sur deux taux (Unité DA) :

Années	2019	2020	2021	2022	2023	Σ
CF	3 806 811,15	6 478 981,72	6 745 270,45	6 889 465,96	7 046 166,46	-
CF actualisés à 8%	3 524 825,139	5 554 682,545	5 354 613,158	5 063 963,15	4 795 502,496	24 293 586,49
CF actualisés à 40%	2 719 150,82	3 305 602,92	2 458 188,94	1 793 384,52	1 310 124,96	11 586 452,16

Ce que nous cherchons à déterminer c'est le TRI qui est par définition le taux qui permet d'annuler la VAN du projet.

$$I = 40\% \longrightarrow VAN = - 547 149 ,6$$

$$I = ? \longrightarrow VAN = 0$$

$$I = 8\% \longrightarrow VAN = 12 159 984,73$$

Par interpolation linéaire, nous obtenons

$$TRI = 8\% + (40\% - 8\%) \frac{12 159 984,73 - 0}{12 159 984,73 - (-547 149,6)} = \mathbf{38,62\%}$$

Le projet est rentable pour des taux d'actualisation inférieur à **38,62%**

2.4 Décision finale de la banque

Compte tenu des différents éléments abordés dans la précédente étude et les résultats optimistes (solvabilité et rentabilité) obtenus, nous sommes d'avis favorable pour la mise en place d'un crédit (CMT) sollicité pour les montants suivants :

- Accord d'un crédit CMT équipement d'un montant de 6 060 000 DA qui finance 50% du projet envisagé d'un montant de 12 133 601,76 DA
- Le crédit accordé sera remboursé en 5ans avec 1an de différé de paiement
- Les garanties exigées sont les même que les garanties proposé par le demandeur

Conclusion du chapitre

L'application des méthodes d'étude développées auparavant à, entre autres, ce dossiers nous a permis de nous familiariser avec le traitement pratique des dossiers ainsi que de conforter notre avis quant à l'efficacité de ces techniques.

Toutefois, une étude succincte et non approfondie conduit inévitablement à l'occultation de certains éléments plus ou moins importants selon les cas. Cette occultation pourrait conduire à des conclusions erronées et par conséquent à des décisions inadaptées.

L'indispensable demeure donc de recourir à des techniques d'analyse et d'évaluation assez exhaustives et assez approfondies et dont l'efficacité est avérée.

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Après un mois de stage pratique au niveau d'une agence bancaire, nous avons essayé tout au long de ce travail de cerner, sous différents angles, la relation banque entreprise. Ainsi, nous avons concentré notre analyse et nos conclusions sur les paramètres qui conditionnent le financement bancaire, autrement dit, ce à quoi devrait satisfaire une entreprise en difficulté financière, pour obtenir l'assistance d'une banque.

De part sa mission de bailleur de fonds, la banque constitue l'élément moteur dans une économie. La panoplie de crédits dont elle dispose sont susceptibles de financer tous les besoins que peut exprimer une entreprise dans le cadre de son activité.

Cependant, il n'est pas toujours facile de cerner les besoins financiers et de leur adapter le concours approprié, car les facteurs qui peuvent influencer sur l'issue finale sont autant variés qu'imprévisibles.

Ces aléas futurs, qui risquent de fragiliser la situation de n'importe quelle entreprise, font naître la notion de risque. Notre travail vise, justement, à définir une méthodologie d'approche pour bien identifier le risque et surtout, l'évaluer pour bien le partager avec le client. Ceci n'a en aucun cas pour but mettre le bailleur de fonds à l'abri de tout risque, car nous sommes convaincus que le crédit n'a jamais été et ne sera jamais une science exacte.

A la lumière de ces affirmations, il ressort que la notion de risque n'est pas qu'étroitement liée au crédit, mais constitue l'art même et l'originalité du métier de banquier, elle ne doit donc, surtout pas être un obstacle absolu à son exercice.

Tout au long de ce mémoire nous avons essayé d'insister sur quelques notions que nous avons jugées relativement plus importantes que d'autres. Mais au final, nous avons pratiquement insisté sur toutes les notions développées, nous en concluons que lors de l'étude d'un dossier de crédit, tout doit être pris en considération, jusqu'aux moindres détails, rien ne doit être laissé au hasard.

Nos banques qui ont accusé un retard considérable, à l'heure où la compétitivité est grande ouverte, se doivent impérativement d'abandonner tout comportement passif en faveur d'une libre expression des lois de l'économie de marché. Comme nous l'avons signalé plus haut, la banque constitue le moteur de l'économie. Ainsi il n'y a pas de doute que son

épanouissement amorcera une dynamique qui générera un effet d'entraînement en cascade sur l'ensemble des volets de l'économie nationale.

Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'émettre quelques réflexions, qui vont contribuer, ne serait ce, qu'améliorer la qualité du service offert à la clientèle et à mieux appréhender le risque :

- Œuvrer en collaboration avec les pouvoirs publics pour sensibiliser les particuliers à drainer le maximum d'épargne.
- Les banques doivent concentrer leurs efforts à la mise en place du réseau interbancaire spécialisé (RIS), car les lourdeurs qui hantent le traitement des transactions, ne peuvent que contribuer à décourager les opérateurs économiques et faciliter la fraude.
- La banque doit développer et jouer pleinement son rôle de conseiller de la clientèle. Ce rôle qui ne s'applique pas uniquement pour les entreprises en difficultés. En effet, rien n'interdit de penser qu'une entreprise réalisant des profits élevés n'aurait pu améliorer ses performances si elle était gérée autrement.
- Passer de l'analyse statique à l'analyse dynamique dans l'étude des dossiers de crédit, en se basant sur le facteur temps. Ceci peut commencer par l'introduction de la notion du « fond de roulement normatif ».
- Dans le processus de décentralisation, s'appuyer sur un schéma de formation professionnelle adapté aux enjeux économiques actuels et futurs en matière de crédit.
- Adapter les formes de crédit aux besoins des entreprises, en réduisant notamment le recours systématique au découvert en compte.

Notre souhait est d'avoir contribué, à travers ces quelques réflexions, à déclencher un vrai processus de réflexion porteur d'espoir surtout pour nos futurs banquiers.

Références bibliographiques

- JACKY KOEHL, LES CHOIX D'INVESTISSEMENT, DUNOD, paris, 2003
- N. TRAVERDET-POPIOLEK, Guide du choix d'investissement, Ed d'Organisation, paris, 2006,
- A.VEYRENC, « Banque, bourse et assurances, DURASSIE & Commerce » Edition DUNOR, Paris, 1997,
- Articles 110 et 114 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel de la République Algérienne n°16,
- BEZBAKH, P. Sophie GHERARDI, « Dictionnaire de l'économie », Larousse/HER, 2000, BEITONE, Alain. Armand Colin, 2013.
- Droit bancaire ; Nicolas Eréséo, Jean-Philippe Kovar ; édition Dalloz, 2017
- Le risque de crédit: Face à la crise ; Arnaud de Servigny, Ivan Zelenko édition 4 Dunod, 2010
- Gestion de la banque: Du diagnostic à la stratégie ; Sylvie de Coussergues, Gautier Bourdeaux ; Dunod, 2013
- L'essentiel de la banque ;(catherine karyotis) ; 2eme édition 2015
- TRAVERDET-POPIOLEK .N, « Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006,
- Petit-Dutallis G, « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, Paris, 1999,
- Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007,
- LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p17
- HOUDAYER.R : « Evaluation financière des projets » ; 2èmeEdition, Economica, Paris, 1999.
- PAPIN.R ; « Stratégie pour la création d'entreprise »,12ème Edition, Dunod, Paris ,2007 c.kharoubi et p. thomas «analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris
- c.kharoubi et p. thomas «analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris
- Taverdet.popiolek , « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris,2006.
- Sylvie de caussergues ; « gestion de la banque »,2émé édition, 1996.

- « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », éd la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.
- Manchon E ; « analyse bancaire de l'entreprise », Economica, paris, 2001,
- percie du sert ; « risque et contrôle du risque », éd Economica. 1999 .

Lois et réglementation

- Code civil algérien
- Code du commerce algérien.
- Journal Officiel de la République Algérienne n° 10

Remercîment	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Liste des schémas et figures	
Liste des tableaux	
Sommaire	
Introduction générale	01
Chapitre 1 : principes de base liés aux banques, aux crédits et aux investissements.....	04
Introduction du chapitre.....	05
Section 01 : généralités sur les investissements d’entreprises.	06
1.1. La notion d’investissement	06
1.1.1. Définition de l’investissement	06
1.1.2. Définition économique de l’investissement	06
1.1.3. Définition comptable de l’investissement	06
1.1.4. Définition financière de l’investissement	06
1.2. Les catégories d’investissement	07
1.2.1. L’investissement selon la nature des actifs investis	07
1.2.1.1. L’investissement matériel.....	07
1.2.1.2. L’investissement immatériel	07
1.2.1.3. L’investissement financier	07
1.2.2. Selon la finalité commerciale du projet	07
1.2.2.1. L’investissement de capacités	07
1.2.2.2. L’investissement de productivité	08
1.2.2.3. L’investissement de remplacement	08

1.3. Rôle de l'investissement	08
1.4. Les caractéristiques d'un investissement.....	08
Section 02 : Généralités sur la banque et les crédits bancaires.....	09
2.1. La notion de banque.....	09
2.1.1 Définition de la banque.....	09
2.1.2 Les types de banques.....	10
2.1.2.1 La banque centrale.....	10
2.1.2.2 La Banque de dépôt (de détail).....	10
2.1.2.3 La banque d'affaires	10
2.1.2.4 La Banque d'investissement.....	11
2.1.3. Le rôle des banques.....	11
2.1.3.1 Les fonctions assumées par les banques.....	11
2.1.3.1.1. La gestion du système de paiement.....	12
2.1.3.1.2. La mission d'intermédiation.....	12
2.1.3.1.3. Une mission d'assurance	13
2.2. La notion de crédit.....	13
2.2.1 Définition du crédit.....	14
2.2.2. Les catégories de crédit.....	15
2.2.2.1. Les crédits accordés aux entreprises.....	15
2.2.2.1.1. Les crédits d'exploitation (crédits à court terme).....	15
2.2.2.1.2. Les crédits par caisse.....	15
2.2.2.1.3. Les crédits par signature.....	16
2.2.2.1.4. Les crédits d'investissement (crédits à moyen et à long terme).....	16

2.2.2.2. Les crédits accordés Aux particuliers.....	17
2.2.2.2.1. Le crédit bail.....	17
2.2.2.2.2. Le crédit a la consommation.....	17
2.2.2.2.3 Le crédit immobilier.....	17
2.2.3. Les caractéristiques du crédit.....	18
2.2.3.1. La confiance.....	18
2.2.3.2. Le temps.....	18
2.2.3.3. Le risque.....	18
2.2.4. Le Rôle du crédit.....	19
Section 03: relation banques/entreprise en termes de crédit d'investissement.....	20
3.1. Les étapes de la préparation d'un projet.....	20
3.1.1. Définition d'un projet d'investissement.....	20
3.1.2. Les raisons de l'analyse des projets d'investissement.....	20
3.1.3 L'analyse du projet.....	21
3.1.3.1. Définition des objectifs.....	21
3.1.3.2. Identification du projet.....	21
3.1.3.3. Analyse de la faisabilité et des options.....	22
3.1.3.4. Analyse financière.....	22
3.1.3.5. Analyse technico-économique.....	23
3.1.3.6. L'analyse multicritère.....	23
3.1.3.7. L'analyse de sensibilité et des risques.....	23
Conclusion du chapitre	23

Chapitre 2 : Les procédures bancaires d’octroi d’un crédit d’investissement.....	24
Introduction du chapitre	25
Section 01 : critères d’appréciation d’un crédit d’investissement.....	26
1.1. Les pièces constructives d’un crédit d’investissement	26
1.1.1. Les documents administratifs et juridiques.....	26
1.1.2. Les documents comptables et fiscaux.....	26
1.1.3. Les documents économiques et financiers.....	27
1.1.4. Les documents techniques.....	27
1.2. L’étude technico-économique.....	27
1.2.1. Présentation générale du projet.....	27
1.2.2. L’étude économique du projet.....	28
1.2.3. L’étude technique de projet.....	28
1.2.3.1. Le processus technologique.....	28
1.2.3.2. La capacité de production et l’effectif nécessaire.....	28
1.2.3.3. La localisation géographique.....	29
1.2.3.4. L’approvisionnement.....	29
1.2.3.5. Le coût de l’investissement.....	29
1.2.3.6. Planning de réalisation.....	29
1.2.3.7. Le financement.....	29
Section 02 : analyse de la rentabilité du projet d’investissement.....	30
2.1 Rentabilité économique du projet (avant financement).....	30
2.1.1 Elaboration des flux de trésorerie prévisionnels.....	30
2.1.1.1 Elaboration de l’échéancier d’investissement.....	30
2.1.1.2 Elaboration de l’échéancier d’amortissements	31

2.1.1.3 Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI).....	31
2.1.1.4 Détermination du Le besoin en fond de roulement (BFR).....	31
2.1.1.5 Elaboration du compte de résultats prévisionnel (TCR)	32
2.1.1.6 Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels.....	33
2.2 Critères d'évaluation des projets d'investissement.....	34
2.2.1 La valeur actuelle nette (VAN).....	34
2.2.2 L'indice de profitabilité (IP).....	34
2.2.3 Le taux de rentabilité interne(TRI).....	35
2.2.4 Le délai de récupération du capital investi (DRCI).....	36
2.3 Rentabilité du projet après financement.....	36
2.3.1 Elaboration des flux de trésorerie après financement.....	36
2.3.2 Critère de rentabilité après financement.....	37
Section 03 : risques et garanties liées aux crédits d'investissement.....	38
3.1définition du risque de crédit.....	38
3.2 Les types de risques de crédit.....	39
3.2.1 Le risque d'immobilisation.....	39
3.2.2 Risque de taux.....	39
3.2.3 Risque de change.....	39
3.2.4 Risque d'insolvabilité ou de non remboursement.....	40
3.3Définition de garanties lié au crédit.....	40
3.4 Les formes de garanties.....	40
3.4.1 Les garanties personnelles.....	41
3.4.1.1 Le Cautionnement	41

3.4.1.2 L'aval.....	41
3.4.2 Les garanties réelles.....	42
3.4.2.1 L'hypothèque	42
3.4.2.2 Le nantissement	43
Conclusion du chapitre	44
Chapitre 3 : étude pratique d'un crédit d'investissement au sein de la CPA.....	45
Introduction du chapitre	46
Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil.....	47
1.1. Historique et développement du crédit populaire d'Algérie	47
1.1.1 Évolution du capital du C.P.A depuis sa création.....	48
1.1.2. Les différents Réseau d'agences.....	47
1.2. Présentation de l'agence d'accueil : C.P.A EL-KSEUR 370	49
1.2.1. Missions de l'agence	47
1.2.2 Fonctions de l'agence	50
1.2.3 Organigramme de l'agence	50
1.3. Organisation et rôle du service crédit au sein de l'agence.....	51
1.3.1. Organisation du service crédit dans l'agence	51
1.3.2. Rôle et attribution du service crédit dans l'agence	51
1.3.2.1 la cellule études et analyses	51
1.3.2.2 cellules juridiques	52
1.3.3 relations du service crédit	53
1.3.3.1 Relations fonctionnelles	53

1.3.3.2 Les relations hiérarchiques	53
Conclusion	53
Section 02 : Etude pratique d'un crédit d'investissement.....	54
2.1 Présentation de l'entreprise.....	54
2.2 Appréciation qualitative et quantitative	54
2.2.1 Description du projet	54
2.2.2 Objet de la demande	54
2.2.3 Garanties proposé par l'investisseur	54
2.2.4 Motivations du demandeur	55
2.2.5 Compte rendu de visite de l'entreprise	55
2.3 Analyse de la rentabilité avant et après financement.....	56
2.3.1 Analyse de rentabilité avant financement	56
2.3.1.1 Présentation du chiffre d'affaire prévisionnel.....	56
2.3.1.2 Elaboration de l'échéancier d'investissement.....	57
2.3.1.3 Elaboration de l'échéancier d'amortissement.....	57
2.3.1.4 Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI).....	57
2.3.1.5 Calcul du BFR et de la variation du BFR	58
2.3.1.6 Elaboration du tableau de compte de résultats prévisionnel (TCR).....	59
2.3.1.7 Calcul de la capacité d'auto financement.....	60
2.3.1.8 Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels.....	61
2.3.2 Critères d'évaluation du projet d'investissement.....	62
2.3.2.1 La valeur actuelle nette (VAN).....	62
2.3.2.1.1 Calcul des cash-flows actualisés	62

2.3.2.2 L'indice de profitabilité (IP).....	62
2.3.2.3 Le taux de rentabilité interne(TRI).....	63
2.3.2.4 Le délai de récupération du capital investi(DRCI).....	64
2.3.3 Analyse de la rentabilité après financement du projet.....	65
2.3.3.1 Élaboration de l'échéancier de remboursement.....	65
2.3.3.2 Tableau de comptes de résultat après financement	65
2.3.3.2.1 Amortissements des intérêts intercalaires	66
2.3.3.2.2 Nouvelles dotations aux amortissements.....	66
2.3.3.3 Calcul de la capacité d'auto financement après financement	68
2.3.3.4 Etablissement des flux nets de trésorerie (après financement).....	69
2.3.4 Critères d'évaluation du projet d'investissement (après financement).....	70
2.3.4.1 La valeur actuelle nette (VAN)	70
2.3.4.1.1 Calcul des cash-flows actualisés	70
2.3.4.2 L'indice de profitabilité (IP).....	70
2.3.4.3 Le taux de rentabilité interne(TRI)	71
2.4 Décision finale de la banque.....	72
Conclusion du chapitre	72
Conclusion générale	73
Références bibliographiques.....	76
Résumé	86

Résumé

Le financement bancaire des crédits d'investissement constitue l'élément moteur dans le lancement de tout projet de création. L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique.

Ce mémoire a pour objet l'étude d'un dossier de crédit d'investissement soumis à la banque CPA d'Elkseur. L'analyse financière de l'entreprise désirant le financement de son investissement, se fait sur la base des états financiers de l'entreprise

L'analyse financière qui s'articule autour de la solvabilité et de la liquidité de l'entreprise est menée par l'approche globale (construction du bilan financier, calcul des indicateurs de l'équilibre [FR, BFR, TR] et de la CAF et par l'approche relative.

La CPA met en évidence la tâche d'analyse des dossiers fournis par les entreprises demandeuses de crédits tout en respectant les procédures et les critères d'évaluation de la rentabilité de ces dernières pour éviter tous les risques

Mots clés : investissement, crédit, analyse financière, risque, garanties, banque.

Abstract

Bank financing of investment credits is the driving force in the launch of any creative project. The granting of loans is a management act of considerable scope, given the economic and financial stakes it generates, both in terms of wealth and job creation and in terms of economic development.

The purpose of this dissertation is to study an investment credit file submitted to the CPA bank of Elkseur. The financial analysis of the company wishing to finance its investment is done on the basis of the financial statements of the company

The financial analysis, which revolves around the company's solvency and liquidity, is carried out using the global approach (construction of the financial balance sheet, calculation of balance indicators [FR, BFR, TR] and CAF and by the relative approach.

The CPA highlights the task of analyzing the files provided by the companies applying for credit while respecting the procedures and the criteria for evaluating the profitability of the latter to avoid all risks.

Keywords: investment, credit, financial analysis, risk, guarantees, bank